AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE-

Siège social : Avenue Mohamed V- 1073 Tunis.

La Société Tunisienne de Réassurance- Tunis Ré- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr MANSOUR Ahmed.

BILAN Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

BILAN

EN DINARS

(III-2)	MONTANT BRUT 164 231 164 231 164 231 1 1528 041 1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	2007 AMORT & PROV 123 627 123 627 123 627 856 569 675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224 193 334	MONTANT NET 40 604 40 604 40 604 671 471 483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431 57 731 128	27 056 27 056 27 056 603 504 385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771 51 995 311
(I) (I-1) (II) (II-1) (III-2) (III) (III-1)	164 231 164 231 1 528 041 1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	123 627 123 627 856 569 675 689 180 880 576 097 381 873 391 873	40 604 40 604 671 471 483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	27 056 603 504 385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II-1) (II) (II-1) (II-2) (III) (III-1) (III-2)	164 231 1 528 041 1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	123 627 856 569 675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224	40 604 671 471 483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	27 056 603 504 385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II-1) (II) (II-1) (II-2) (III) (III-1) (III-2)	164 231 1 528 041 1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	123 627 856 569 675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224	40 604 671 471 483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	27 056 603 504 385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II) (II-1) (II-2) (III) (III-1) (III-2)	1 528 041 1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	856 569 675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224	671 471 483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	603 504 385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II-1) (II-2) (III) (III-1) (III-2)	1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224 193 334	483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II-1) (II-2) (III) (III-1) (III-2)	1 158 794 369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	675 689 180 880 576 097 381 873 381 873 194 224 193 334	483 104 188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	385 124 218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(II-2) (III) (III-1) (III-2)	369 247 114 834 775 1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	180 880 576 097 381 873 381 873 194 224 193 334	188 367 114 258 678 1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	218 380 103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(III) (III-1) (III-2)	1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	381 873 381 873 194 224 193 334	1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	103 374 909 1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(III-1) (III-2)	1 579 387 780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	381 873 381 873 194 224 193 334	1 197 514 398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	1 262 218 414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
(III-2)	780 186 799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	381 873 194 224 193 334	398 314 799 201 72 380 275 5 665 431	414 568 847 650 63 365 937 5 537 771
` ,	799 201 72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	194 224 193 334	799 201 72 380 275 5 665 431	847 650 63 365 937 5 537 771
` ,	72 574 499 5 858 765 57 731 128 344 616	193 334	72 380 275 5 665 431	63 365 937 5 537 771
` ,	5 858 765 57 731 128 344 616	193 334	5 665 431	5 537 771
(III-3)	57 731 128 344 616			
(III-3)	57 731 128 344 616			
(III-3)	344 616			
(III-3)				
(III-3)		890	343 726	284 605 5 548 250
				38 746 754
,	40 000 009		40 000 009	36 /40 /34
	116 527 047	1 556 293	114 970 754	104 005 469
	52 040 203		52 040 203	49 550 356
(V-1)				23 107 405
(V-2)	27 782 466		27 782 466	26 442 951
(VI)	20 401 117	2 000 217	18 201 000	18 566 378
				13 926 603
				1 142 848
(VI-3)				3 496 926
	15 561		15 561	14 176
	3 205 397		3 205 397	3 057 646
	77 489	19 744	57 745	425 104
	72 531 320	2 099 217	70 432 103	68 116 734
(VIII)	28 441 960		28 441 960	32 740 745
(VII-1)	6 440 772		6 440 772	10 242 614
(VII-2)	5 354 460		5 354 460	4 293 366
. ,	5 348 029		5 348 029	4 280 506
	6 430		6 430	12 860
(VII-3)	12 402 968		12 402 968	13 936 268
	1 605 182		1 605 182	1 453 089
	10 355 001		10 355 001	11 837 980
	442 785		442 785	645 198
(VII-4)	4 243 761		4 243 761	4 268 496
	28 441 960		28 441 960	32 740 745
	217 500 327	3 655 510	213 844 817	204 862 947
() ()	(V) (V-1) (V-2) (VI) (VI-2) (VI-3) (VII) VII-1) VII-2)	(III-3)	(III-3)	(III-3)

BILAN Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

BILAN

EN DINARS

			EN DINARS
RUBRIQUES	NOTES	2007	2006
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(1)	44 584 967	42 839 329
CP1 Capital social	(I-1)	35 000 000	35 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	8 053 346	6 705 007
CP5 Résulats reportés	(I-3)	1 531 621	1 134 321
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		44 584 967	42 839 329
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1-4)	4 557 933	4 109 490
Total capitaux propres avant affectation		49 142 899	46 948 819
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	3 284 265	3 425 369
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)	1 608 128	1 591 520
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	1 676 138	1 833 848
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	96 925 427	93 226 606
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	32 535 795	30 413 719
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	64 380 739	62 765 859
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	8 892	47 029
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(V)	24 959 953	23 282 763
PA6 AUTRES DETTES	(VI)	31 263 806	29 543 697
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	10 179 692	10 959 858
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	19 387 357	17 065 250
PA63 Dettes diverses	(VI-3)	1 696 757	1 518 589
PA632 Personnel		393 660	400 486
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		203 820	191 869
PA634 Créditeurs divers		1 099 277	926 234
PA7 AUTRES PASSIFS	(VII)	8 268 466	8 435 694
PA71 Comptes de régularisation passif	(VII-1)	5 700 843	6 001 046
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		4 250 249	3 093 940
PA711 Estimation d'éléments techniques]	1 070 257	2 541 776
PA712 Autres comptes de régularisation passif		380 337	365 330
PA72 Ecart de conversion	(VII-2)	2 567 623	2 434 648
Total passif		164 701 918	157 914 129
Total des capitaux propres & passif		213 844 817	204 862 947

Etat de résultat technique Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

EN DINARS

					EN DINARS
			2007		2006
RUBRIQUES	NOTES	ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(1)	50 178 325	32 467 891	17 710 434	20 179 012
PRNV11 Primes	(I-1)	52 300 402	33 618 223	18 682 179	19 770 012
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-2 122 077	-1 150 332	-971 745	409 000
PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT					
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES					
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(II)	18 210 786	8 617 102	9 593 685	11 348 663
CHNV11 Sinistres payés	(II-1)	16 595 906	7 277 587	9 318 320	10 726 998
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(II-2)	1 614 880	1 339 515	275 365	621 665
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(III)	14 204 093	6 866 080	7 338 014	7 778 829
CHNV41 Frais d'acquisition	(III-1)	11 438 574		11 438 574	11 018 415
CHNV42 Frais d'administration	(III-2)	2 765 520		2 765 520	2 924 764
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(III-3)		6 866 080	-6 866 080	-6 164 351
RTNV Résultat technique		17 763 445	16 984 710	778 736	1 051 520

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

ETAT DE RESULTAT

EN DINARS

			LIN DINANG
RUBRIQUES	NOTES	2007	2006
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		778 736	1 051 520
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(1)	5 335 495	5 095 467
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	5 284 946	4 664 187
S/Total 1a	ı	5 284 946	4 664 187
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-3)	40 016	431 035
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-4)	10 533	245
S/Total 1		50 549	431 279
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(II)	958 322	732 229
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(IÌ-1)	813 015	707 219
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(II-2)	145 214	25 010
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(II-3)	93	
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(III)	6 008 421	5 815 529
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(IV)	5 935 076	6 390 083
Résultat provenant des activités ordinaires	i	5 229 253	4 840 203
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(V)	674 405	711 543
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		4 554 849	4 128 659
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	(VI)	5 408	113
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VII)	2 324	19 281
Résultat net de l'exercice	:	4 557 933	4 109 491
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS) CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		4 557 933	4 109 491

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2007

AU 31/12/2007			EN DINARS
	NOTES	2007	2006
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	28 037 712	27 570 317
* Versements aux cédantes	X-2	- 4 035 392 -	33 501 809
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	2 160 576	32 314 669
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 19 047 436 -	19 652 593
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	137 908 643	353 585 034
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 145 589 545 -	360 264 039
* Produits financiers recus	X-7	3 289 346	1 997 396
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	8 123 883	2 214 462
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	9 785 481	3 781 859
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 1 117 471 -	829 373
Flux provenant de l'exploitation			
Flux affectés à l'exploitation		- 55 167 -	347 796
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	10 920	-
 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles 	XI-2	- 72 673 -	70 462
 * Encaissements provenant de la cession des imm. financiéres 	XI-3	1 990 000	1 178 000
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	113 800	196 561
 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières 	XI-5	- 3 244 094 -	2 707 000
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	- 6 582 -	19 986
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement			
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 1 208 630 -	1 422 887
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	- 240 000	3 840 000
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	- -	10 443
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 2 052 558 -	2 099 999
Flux provenant des activités de financements			1 729 558
Flux affectés aux activités de financements		- 2 292 558	
V- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII	- 188 466	384 563
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	- 188 466	384 563
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV	- 3 744 821	343 438
Trésorerie au début de l'exercice		10 045 315	9 701 877
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 300 494	10 045 315

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2007

1- PRESENTATION DE TUNIS RE

1-1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance TUNIS RE, une société anonyme au capital social de 35.000.000 dinars dont le siège social est à TUNIS, rue 8006 n° 7 Montplaisir 1 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des assurances et des banques.

1-2 Objet social

TUNIS RE a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétrocédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, TUNIS RE conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A coté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

- l'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance, de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de rétrocession, de tous risques et sinistres et de toutes indemnisations.
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou convexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

1-3 Mission

Depuis sa création, TUNIS RE s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance et créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- \Rightarrow favoriser l'exportation des services.
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1-4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par TUNIS RE au cours de l'exercice 2007 se présente par catégorie comme suit, Président Directeur Général non compris :

- catégorie I = 47

- catégorie II = 24

- catégorie III = 4

- catégorie IV et V = 5

- contractuel = 1

Total = 81

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 2.084.477 dinars.

1-5 Autres informations

TUNIS RE gère pour le compte de l'Etat, le Fonds National de Garantie depuis 1994, le Fonds de Péréquation de change depuis 1999, la ligne de garantie du Fonds National de l'Emploi depuis 2000 et le Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC)depuis 2004 et ce en vertu des conventions avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion.

Conformément à la convention de gestion du Fonds de Garantie des Industries Culturelles, il est ouvert dans la nomenclature des comptes TUNIS RE un compte intitulé :Fonds de Garantie des Industries Culturelles inscrivant le solde de ses liquidités déposées auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie. Ce solde figure au bilan du 31/12/2007 pour un montant de 359.902 dinars.

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2007 :

3-1 RAITING

TUNIS RE a obtenu la note B+(BIEN) par l'agence internationale de notation AM BEST.

3-2 SIEGE SOCIAL

Le conseil d'administration a décidé de construire le nouveau siège de TUNIS RE.

3-3 SINISTRES MAJEURS

a- Sinistres sur les acceptations tunisiennes

-Sinistre de la société EL FOULEDH évalué à 5,1 MD dont à la charge de TUNIS RE 0,541 MD brut et après rétrocession 8 785 dinars.

-Sinistre de la CIMENTERIE DE GABES évalué à 4,426 MD dont à la charge de TUNIS RE 0,885 MD et après rétrocession 8 816 dinars.

b- Sinistres sur les acceptations étrangères.

- -Sinistre de la tempête « GOUNOU' de OMAN dont à la part de TUNIS RE est estimée à 265 000 dinars.
- -Sinistre « EMIRATES LUBE OIL » dont la part de TUNIS RE est estimée à 225 000 dinars.
- -La dépréciation du Dollar US de 6 % par rapport au Dinar tunisien.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2007 au 31/12/2007 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part.

3-2 les règles comptables :

- -Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2007 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- -Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2007 font l'objet d'estimations lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- -Les soldes positifs des acceptations dont les années de compte sont incomplètes et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée «provision de blanchiment ».
- -La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».
- -Dans le calcul ét la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de

leur montant.

- -Toutes les opérations réalisées par TUNIS-RE sont comptabilisées dans la monnaie d'origine dans laquelle elles sont traitées. La conversion en dinar tunisien des opérations en devises s'applique sur la base des cours retenus pour l'exercice 2007. De ce fait, seules les différences de changes définitives dégagées de l'imputation des règlements sont intégrées dans l'état de résultat sous les rubriques « Autres produits non techniques » ou « Autres charges non techniques ».
- -Les cours de changes retenus pour l'exercice 2007 sont calculés sur la base des cours moyens du mois de décembre 2007 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiées par la BCT sont calculés sur la base des derniers cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier 2008.

3-3- Les modes et les méthodes d'évaluation appliqués aux états financiers de l'exercice 2007 :

3-3-1 Postes du bilan

3-3-1-1 Actifs incorporels: sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-1-2-Atifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2006 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport

Aménagements et Installations

Mobilier et matériel de bureau

Matériel électrique et électronique

Matériel informatique

Matériel de rayonnage

20 %

10 %

12,5 %

5 %

3-3-1-3 Les placements

Les placements figurant au bilan se décomposent en :

- placements immobiliers: terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation. Ils sont inscrits au prix d'acquisition et aucune moins value n'est constatée à leur titre à la date de l'arrêté des états financiers au 31/12/2007. L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.
- placements financiers : se composent des :
 - Participations
 - actions cotées
 - emprunts obligataires
 - parts d'OPCVM
 - dépôts auprès des établissements bancaires et financiers
 - créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques.
 - Cautionnements
 - prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2007 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placement a été déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice n'a dégagé que des moins values nettes des plus values de 8.892 dinars au titre des actions cotées et des reprises de provisions d'un montant de 40.016 dinars sur des actions cotées et des valeurs de SICAV.

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie aux cours de change retenus pour l'exercice 2007.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte « autres produits techniques » et ceux découlant des opérations de rétrocession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3-3-1-4 Les provisions techniques

Il s'agit de montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements qui se sont réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers relatifs à cette période.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2007 comprennent :

- Les provisions pour primes non acquises : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2007, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance.
- La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2007.
- Les provisions pour sinistres à payer qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2007
- Les provisions pour risque d'exigibilité.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

Les provisions pour primes non acquises et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.

Les montants des provisions pour sinistres à payer communiqués par les cédantes sont systématiquement comptabilisés. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « provisions techniques acceptations » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique «parts des rétrocessionnaires dans les provisions techniques »

3.3.1.5 Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2007, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2007 (note 3.2).

Les différences de change qui en ont résulté, ont constitué des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « Autres éléments d'Actif » pour un montant de 4.243.761 dinars et sous la rubrique « Autres Passifs » pour un montant de 2.567.623 dinars.

3-3-2 les comptes de l'état de résultat technique

3-3-2-1 Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises. 3-3-2-2 Les charges techniques

Les charges de TUNIS-RE sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisitions que l'on verse aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques ;

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commissions, de sur commissions, de courtages et d'autres charges accessoires.
- Les sinistres
- Les provisions techniques
- Les participations aux pertes

Les charges d'administration qui correspondent à la quote-part des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions, destinées à l'activité Technique ;

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

1ère Séquence:

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.

2^{ème} Séquence :

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.

3ème Séquence:

Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LES CLES DE REPARTITION

CENTRES DE TRAVAIL	CLE DE REPARTITION
Direction Générale + Bureau d'ordre Central + Direction des Fonds.	Effectif Effectif Effectif
Direction Centrale des Affaires Administratives et Financières Direction des Affaires Administratives	Effectif
+ Direction Financière et comptable.	Effectif Effectif
 Direction Centrale du Contrôle Général + Direction du Contrôle de Gestion + Direction de l'Audit. 	Effectif Effectif Effectif
 Direction Centrale des Etudes et du Développement 	Effectif
 + Direction des Etudes et du Développement des marchés. + Direction de l'Informatique 	Effectif Effectif
 Direction Centrale des Souscriptions + Direction des Marchés + Direction des souscriptions Facultatives 	Primes acceptées Primes acceptées Primes acceptées
 Direction Centrale de la Rétrocession et de la Gestion technique. + Direction de la Rétrocession 	Comptes
+ Direction de la Gestion technique	Comptes Comptes

Les charges techniques liées directement aux opérations d'acceptation et de rétrocession (les charges de sinistres et les charges d'acquisition) sont enregistrées directement dans les catégories correspondantes. Les charges d'administration sont enregistrées dans les comptes de charges par nature puis sont allouées en charges techniques et en charges non techniques selon la méthode suivante :

- Allocation des frais de personnel propres à chaque Direction.
- Répartition des autres charges sur les centres de travail.
- Répartition du total des charges des Directions administratives communes entre les Directions techniques en utilisant comme clé de répartition l'effectif de chaque Direction.
- Répartition des charges de la gestion technique et de rétrocession entre les catégories d'assurance en utilisant comme clé de répartition le nombre de comptes techniques traités dans chaque catégorie.
- Répartition des charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

3-3-3 les comptes de l'état de résultat

- Les produits des placements ne sont pas retenus comme des produits techniques.
- Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des fonds pour le compte de l'Etat.
- Les autres charges non techniques comprennent les différences de change et les provisions sur les éléments d'actif.
- Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-4 Hors bilan

Aucun engagement reçu ou donné au cours de l'exercice 2007.

4- SITUATION FISCALE

4-1 litige fiscal

Le tribunal de première instance a jugé en faveur de TUNIS-RE le litige fiscal qui l'oppose à l'administration fiscale suite à la notification de redressement portant sur les exercices 2000, 2001, 2002 et 2003.

Ce jugement est interjeté devant la cours d'appel.

4-2 Impôts sur les sociétés Au titre de l'exercice 2007, l'impôt sur les sociétés est de 674.404,577 dinars.

5- RESULTATS

5-1 Résultats techniques

Les résultats des opérations techniques relatives à l'exercice 2007 arrêtées au 31/12/2007 se sont globalement soldés par un gain de 778.736 dinars représentant 4,17% des primes nettes.

5-2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôt de 4.557.933 dinars dégageant un taux de rentabilité du capital social sur la base de 35.000.000 dinars est de 13%.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2007

ANALYSE DU BILAN

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS:

Le montant brut des immobilisations incorporelles

 Au 31/12/2007 est
 de
 164.231 DT

 contre un montant au 31/12/2006
 de
 132.523DT

 D'où une augmentation de
 31.708 DT

Les amortissements aux 31/12/2007 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 123.627 contre un montant de 105.467 au 31/12/2006 d'où une dotation de l'exercice de 18.160 DT

Les immobilisations incorporelles nettes

totalisent un montant au 31/12/2007 de 40.604 DT contre un montant au 31/12/2006 de 27.0564 DT soit une augmentation de 13.548 DT

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION:

totalisent au 31/12/2007 un montant brut de 1.528.041 DT contre un montant au 31/12/2006 de 1.385.335 DT soit une augmentation de 142.706 DT

Les amortissements aux 31/12/2007 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 856.569 contre un montant de 781.831 au 31/12/2006 d'où une dotation de l'exercice de 162.798 & reprise de 88.060 sur amortissements des éléments d'actif cédés.

Les actifs corporels sont détaillés comme suit :

RUBRIQUE	INSTALLATIONS & AMENAGEMENT	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	MATERIEL INFORMATIQUE	TOTAL
VALEUR BRUTE AU 31/12/2006	396 815	230 557	358 329	399 634	1 385 335
ACQUISITIONS	108 613		9 706	115 099	233 418
CESSIONS	1 162	43 257	14 886	31 428	90 712
VALEUR BRUTE AU 31/12/2007	504 266	187 300	353 149	483 306	1 528 041
AMORTISSEMENT AU 31/12/2006	168 124	190 035	173 086	250 586	781 831
DOTATIONS	43 186	31 632	34 876	53 105	162 798
CESSIONS & REGULARISATIONS	500	42 927	13 842	30 791	88 060
AMORTISSEMENT AU 31/12/2007	210 810	178 740	194 119	272 900	856 569
VCN AU 31/12/2006	228 691	40 522	185 244	149 048	603 504
VCN AU 31/12/2007	293 456	8 560	159 050	210 405	671 472

II-1Installations tech. & Machines (invest. En informatique):

Le total au 31/12/2007 est de 1.158.794 DT contre un montant au 31/12/2006 de 1.019.864 DT soit une augmentation de 138.930 DT

* Acquisition de l'exercice est de 228.302 DT Installation, agen. & ameng. = 108.613 DT

- Matériel électrique & électro. = 4.590 DT - Matériel informatique = 115.099 DT

* Cession de l'exercice est de 89.372 DT

- Rayonnage Métalliques = 1.162 DT - Matériel de Transport = 43.257 DT - Matériel électrique & électro . = 13.525 DT - Matériel informatique = 31.428 DT

II-2 Autres installations, outillage & mobilier (Mobilier de bureau, amén. installations diverses) totalisent au 31/12/2007 un montant

de 369.247 DT

contre un montant au 31/12/2006 de 365.471 DT soit une augmentation de 3.776 DT

détaillée comme suit :

* Acquisition de l'exercice de mobiliers 5.116 DT * Cession de l'exercice 1.340 DT

NOTE III- PLACEMENTS:

totalisent au 31/12/2007 un montant de 114.834.775 DT contre un montant au 31/12/2006 103.791.418 DT soit une augmentation de 11.043.357 DT

Les placements sont détaillés comme suit :

LIBELLE	NOTE	AU 31/12/2006	AU 31/12/2007	VARIATIONS
TERRAINS & CONSTRUCTIONS	III-1	1 579 387	1 627 836	-48 449
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS	III-2	72 574 499	63 416 827	9 157 672
CREANCES POUR ESPECES				
DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	III-3	40 680 889	38 746 754	1 934 135
TOTAL		114 834 775	103 791 417	11 043 358

III-1 Terrains & constructions:

Provenant des immobilisations en cours hors exploitation.

III-1-1 TERRAINS & CONSTRUCTIONS D'EXPLOITATION:

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATIONS
TERRAINS	130 000	130 000	-
CONSTRUCTIONS	650 186	650 186	-
TOTAL	780 186	780 186	-
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	381 873	365 618	16 255
TOTAL	381 873	365 618	16 255
VCN	398 313	414 568	- 16 255

III-1-2 TERRAINS & CONSTRUCTIONS HORS EXPLOITATION:

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATIONS
TERRAINS	600 280	600 280	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	198 921	247 370	48 359
TOTAL	799 201	847 650	48 359

III-2 Autres placements financiers:

totalisent au 31/12/2007 un montant de 72.574.499 DT contre un montant au 31/12/2006 de 63.416.827 DT soit une augmentation de 9.157.672 DT

Qui s'explique comme suit :

* Actions, autres titres a revenus variables

et parts dans des fonds communs de placement

(Sicav & fonds commun de créance) = 5.858.765 DT

* Obligations & autres titres à revenus fixes = 57.731.128 DT

* Autres prêts = 344.616 DT

* Autres = 8.639.990 DT

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

LIBELLE	NOTE	COUT D'ACQUISITION	PROVISION	PROVISION D'EXIGIBILITE
ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	(1)	5 858 765	193 334	8 892
OBLIGATIONS & AUTRES TITRES A REVENUS FIXES		57 731 128		
PRETS AUX PERSONNELS		344 616	890	
AUTRES		8 639 990		
TOTAL		72 574 499	194 224	8 892

⁽¹⁾ Les actions & autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice 2007 5.858.765 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	MONTANT AU 31/12/2007
ACTIONS COTEES		1 988 323
FONDS GERES PAR SICAR INVEST2		1 000 000
SICAV OBLIGATAIRE		208 438
TITRES : VALEURS TUNISIENNES	(A)	257 500
TITRES: VALEURS ETRANGERES		1 381 504
PARTICIPATIONS VIA SICAR INVEST		1 023 000
TOTAL		5 858 765

A) Les titres "valeurs tunisiennes" totalisent à la date de clôture de l'exercice 2007 257 500 DT et se détaillent comme suit :

Au titre de des participations via SICAR INVEST, des provisions ont été constitués sur l'exercice 2007 pour couvrir le risque de défaillance des cessionnaires de ces participations. Ces provisions totalisent 143.334 dinars sur un montant de 430.000dinars, dans le calcul de ces provisions, il a été tenu compte de la garantie du fonds national de garantie.

TITRE	NOMBRE	COUT D'ACQUISITION	valeur au 31/12/2007	PROVISION AU 31/12/2007
COTUNACE	1 250	100	100 000	
SDA	15	500	7 500	
SGFCC	500	100	50 000	50 000
BTS	10 000	10	100 000	
TOTAL			257 500	50 000

III-3 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Totalisent au 31/12/2007 un montant de 40.680.889 DT Contre un montant au 31/12/2006 de 38.746.754 DT Soit une augmentation de 1.934.135 DT

Ces créances sont constituées

- Par nature de :

PNA = 11.965.002 DT SAP = 28.669.766 DT Autres = 46.121 DT

-Par monnaie :

TND = 27.778.476 DT

Autres monnaies = 12.902.413 DT

NOTE V- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROV. TECH. :

totalisent au 31/12/2007 un montant de 52.040.203 DT contre un montant au 31/12/2006 de 49.550.356 DT soit une diminution de 2.489.847 DT

Détaillée comme suit :

V-1 Provisions pour primes non acquises :

totalisent au 31/12/2007 un montant de 24.257.737 DT contre un montant au 31/12/2006 de 23.107.406 DT soit une augmentation de 1.150.331 DT

V-2 Provisions pour sinistres :

totalisent au 31/12/2007 un montant de 27.782.466 DT contre un montant au 31/12/2006 de 26.442.951 DT soit une augmentation de 1.339.515 DT

NOTE VI- CREANCES:

totalisent au 31/12/2007 un montant de 18.391.900 DT contre un montant au 31/12/2006 de 18.566.378 DT soit une augmentation de 174.478 DT

et détaillées comme suit :

	NOTE	VNC AU 31/12/2007	VNC AU 31/12/2006
CREANCES SUR LES RETROCESSIONNAIRES		4254165	1 023 750
AVANCES SUR RETROCESSIONS : SOLDES DEBITEURS		120893	119 098
SOUS TOTAL 1	VI-2	4 375 058	1 142 848
CREANCES SUR LES CEDANTES		9 702 250	12 905 427
AVANCES SUR ACCEPTATIONS : SOLDES DEBITEURS		1 035 889	1 021 176
SOUS TOTAL 2	VI-1	10 738 140	13 926 603
AUTRES CREANCES		3 278 703	3 496 926
SOUS TOTAL 3		3 278 703	3 496 926
TOTAL		18 391 900	18 566 378

VI 1 Créances nées des enérations de rétracession :		
VI-1 Créances nées des opérations de rétrocession : totalisent au 31/12/2006 un montant	de 4.375.058 DT	
contre un montant au 31/12/2005	de 1.142.848 DT	soit une augmentation
de 3.232.210 DT		· ·
Ces créances sont détaillées comme suit :	5 400 044 P.T	
* créances sur les rétrocessionnaires - Tunisie	= 5.483.811 DT = 3.680 DT	
- Etranger	= 3.680 DT = 5.480.131 DT	
* avances sur rétrocession : étrangers, soldes dé		
La provision pour créances douteuses est	de 1.229.646 DT	
VI-2 Créances nées des opérations d'acceptation :		
totalisent au 31/12/2006 un montant	de 10.738.140 DT	
contre un montant au 31/12/2005	de 13.926.603 DT	
soit une diminution Ces créances sont détaillée comme suit	de 3.188.463 DT	
000 0.00000 00 0000		
* créances sur les cédantes	= 10.552.077 DT	
- Tunisie = 7.267.301		
- Etranger = 3.284.776		
* avances sur acceptation : soldes débiteurs	= 1.035.889 DT	
- Tunisie = 216.230		
- Etranger = 819.659		
La provision pour créances douteuses est - Tunisie = 200.773	de 849.827 DT	
- runisie = 200.773 - Etranger = 649.054		
_ 0 10.00 1		
VI-3 Autres créances :		
totalisent au 31/12/2007 un montant	de 3.278.702DT	
contre un montant au 31/12/2006 soit une diminution	de 3.496.926 DT de 218.223DT	
Ces autres créances sont Détaillées comme suit :		
* Personnel	= 15.561 DT	
* Etat, organismes de sécurité		
Sociales & collect. Publiques	= 3.205.396 DT	
* Débiteurs divers	= 57.745 DT	
NOTE VII- AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS :		
Totalisent au 31/12/2007	28.441.960 DT	
Contre un montant au 31/12/2006	de 32.740.745 DT	
Soit une diminution Les autres éléments d'actifs sont détaillés comme su	de 4.298.785 DT	
Les autres elements d'actils sont détailles comme su	ι.	
Détaillée comme suit :		
VII-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :		
totalisent au 31/12/2007	6.440.772 DT	
contre un montant au 31/12/2006	de 10.242.614 DT	
soit une diminution Le détail de ces avoirs se présente comme suit :	de 3.801.842 DT	
Dépôts en dinars	= 552.124 DT	
Dépôts en devises	= 5.888.648 DT	
\/ 0 Ob annua magantéa a		
VII-2 Charges reportées : totalisent au 31/12/2007	5.354.460 DT	
contre un montant au 31/12/2006	de 4.293.367 DT	
soit une augmentation	de 1.061.093 DT	
Elles représentent les frais d'acquisition		
reportés déduits des PNA.		
VII-3 Comptes de régularisation actif :		
totalisent au 31/12/2007	12.402.968 DT	
contre un montant au 31/12/2006	de 13.936.268 DT	
soit une diminution	de 1.533.300 DT	
le détail de ces comptes se présente comme suit :	_ 1 605 100 DT	
* Intérêts acquis & non échus * Estimations d'éléments techniques	= 1.605.182 DT = 10.355.001 DT	
* Autres comptes de régularisation	= 442.785 DT	
VII-4 Ecarts de conversion :	4 242 704 DT	
totalisent au 31/12/2007 contre un montant au 31/12/2006 de	4.243.761 DT 4.268.496 DT	
soit une diminution de		

24.735 DT

de

soit une diminution

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -12-

Le détail de ces écarts de conversion se présente comme suit :

Etat	2007	2006	Variation
Avances acceptation	111.465	87.006	24.459
Avances rétrocession	768	510	258
Soldes à reporter acceptation	4.014.147	4.025.079	-10.932
Soldes à reporter rétrocession	117.090	155.590	-38.500
Dépôts éspèces	291	311	-20
TotaL	424.3761	4.268.496	-24.735

Le total des actifs arrêté au 31/12/2007 est de 213.844.817 DT dinars contre au 31/12/2006 : 204.862.947 dinars soit une augmentation de 8.981.870.

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2007 : 44.584.967 DT contre au 31/12/2006 42.839.329 DT soit une augmentation de 1.745.638 DT

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres &réserves avant affectation du résultat :

DESIGNATIONS	31.12.2005	31.12.2006	EVOLUTION	31.12.2007	EVOLUTION
CAP.SOCIAL RES. LEGALE R.GENERALE FONDS SOCIAL P. D'EMISSION RESULTAT REP. RESULTAT DE L'EX	30.000.000 1.059.502 1.975.000 617.525 4.170.000 876.821 2.738.254	35.000.000 1.240.256 1.975.000 719.752 2.770.000 1.134.321 4.109.490	+ 5.000.000 + 180.754 - + 102.227 -1.400.000 + 257.500 + 1.271.236	35.000.000 1.502.446 2.975.000 805.899 2.770.000 1.531.621 4.557.933	+ 180.754 + 262.190 + 46.147 - + 397.300 + 448.443
TOTAL	41.437.102	46.948.819	+ 5.511.717	49.142.899	+ 2.193.080

I-3 Variation des résultats reportés de qui résulte de l'affectation du résultat 2006

397.300 DT

I-4 Résultat de l'exercice : 4.557.933 DT

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2007 est

Bénéficiaire de 4.557.933 dinars en augmentation de 14,16% par

rapport au bénéfice de l'exercice 2006 de 4.109.490 dinars.

Le total des capitaux propres avant affectation du résultat est de 49.142.899 dinars au 31/12/2007 contre 46.948.819 dinars au 31/12/2006.

soit une augmentation

PASSIFS:

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2007 : 164.701.918 DT contre un montant au 31/12/2006 de 157.914.129 DT soit une augmentation de 6.787.789 DT

qui s'explique par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES:

totalisent au 31/12/2007 3.284.265 DT

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

II-1 Provisions pour litiges : 1.608.128 DT

litige fiscal (affaire GIE Aérofrancassur)
 litige CIAGI
 Risque de redressement fiscal
 litige sur le loyer de l'annexe libér
 339.151 DT
 38.977 DT
 1.200.000 DT
 30.000 DT

II-2 Provisions pour pertes & charges : de 1.676.138 DT

provenant de la différence des écarts de conversion actif & passif.

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS:

totalisent au 31/12/2007 96.925.427 DT contre au 31/12/2006 de 93.226.606 DT

de 3.698.821 DT

Le détail de ces provision se présente comme suit :

III-1 Provisions pour primes non acquises :32.535.795 DTIII-2 Provisions pour sinistres64.380.739 DTIII-3 Autres provisions techniques8.892 DT

NOTEV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS

DES RETROCESSIONNAIRES:

totalisent au 31/12/2007 24.959.953 DT contre un montant au 31/12/2006 de 23.282.763 DT soit une augmentation de 1.677.190 DT

NOTEVI- AUTRES DETTES:

totalisent au 31/12/2007 31.263.806 DT contre un montant au 31/12/2006 de 29.543.697 DT soit une augmentation de 1.720.109 DT

ces autres dettes sont détaillées comme suit :

VI-1 Dettes nées des opérations d'acceptation 10.179.692 DT

détaillées comme suit :

* dettes sur les cédantes = 10.073.736 DT * avances sur acceptation : soldes créditeurs = 105.956 DT VI-2 Dettes nées des opérations de rétrocession 19.387.357 DT

détaillées comme suit :

* dettes sur les rétrocessionnaires = 18.720.653 DT * avances sur rétrocession : soldes créditeurs = 666.703 DT

VI-3 Dettes diverses 1.696.757 DT

détaillées comme suit

- Personnel = 393.660 DT

- Etat organismes de sécurité sociale

Collectivités publiques = 203.820 DT - Créditeurs divers = 1.099.277 DT

NOTEVII- AUTRES PASSIFS:

totalisent au 31/12/2007 8.268.466 DT contre un montant au 31/12/2006 de 8.435.694 DT soit une diminution de 167.228 DT

détaillés comme suit :

VII-1Comptes de régularisation passif 5.700.843 DT

- Report de commissions reçues

Des réassureurs = 4.250.249 DT
- Estimation d'éléments techniques = 1.070.25 DT
- Autres comptes de régularisation
Passif = 380.337 DT

VII-2 Ecart de conversion passif

totalisent au 31/12/2007

contre un montant au 31/12/2006

soit une augmentation

et détaillé comme suit :

2.567.623 DT

2.434.648 DT

32.975 DT

Etat	2 007	2 006	Variation
Avances acceptation	20 725	36 518	-15 793
Avances rétrocession	4 298	3 764	534
Soldes à reporter acceptation	2 318 538	2 302 779	15 759
Soldes à reporter rétrocession	215 405	83 628	131 777
Dépôts éspèces	8 657	7 959	698
Totaux	2 567 623	2 434 648	132 975

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2007 à 213.844.817 contre: 204.862.947 au 31/12/2006.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

NOTE I - PRIMES ACQUISES:

I-1 Primes:

Les primes acceptées ont atteint 52.300.402 dinars contre 52.606.672 dinars au 31/12/2006, soit une diminution de 0,58%. La répartition par marché se présente comme suit :

	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	%
TUNISIE	34.790.902 66%	35.450.518 68%	2 %
MAGHREB	2.696.694 5%	2.873.142 5%	7 %
PAYES ARABES	6.600.289 13%	6.809.708 13%	3%
AFRIQUE	4.138.974 8%	3.509.642 7%	-15%
EUROPE	194.334 0,16%	38.366 0%	-80 %
ASIE&RESTE	4.185.479 8%	3.619.026 7%	-14%
TOTAL	52.606.672 100%	52.300.402 100%	-1%

Les primes rétrocédées se sont élevées à un montant de 33.618.223 dinars contre un montant de 32.836.660 dinars au 31/12/2006, d'où une évolution

de 2,38%.

Le montant des primes nettes s'établit à 18.682.179 dinars contre 19.770.012 dinars en 2006 soit une diminution de 5,50%.

I-2 Variation de la provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises nette est de 971.745 dinars contre 409.000 en 2006. Cette variation s'explique comme suit :

- Augmentation des provisions pour primes non acquises de l'acceptation de 30.413.718 à 32.535.795 dinars au 31/12/2007 d'où une variation de 2.122.077 dinars.
- Augmentation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises de 23.107.404 à 24.257.736 dinars au 31/12/2007 d'où une variation de 1.150.332 dinars.

NOTE II - CHARGES DE SINISTRES:

II-1 Sinistres payés :

Les sinistres payés des acceptations ont diminué de 41.949.463 en 2006 à 16.595.906 dinars au 31/12/2007 d'où une variation de -25.353.557 dinars. Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont diminué de 31.222.465 à 7.277.587 dinars d'où une variation de -23.944.878 dinars. Les sinistres réglés nets de rétrocession sont passés de 10.726.998 dinars à 9.318.320 dinars d'où une diminution de 13,13%.

II-2 Variation de la provision pour sinistres :

La provision pour sinistres nette est de 275.365 dinars contre 621.665 en 2006 soit une variation de 346.300 qui s'explique comme suit :

- augmentation de la provision pour sinistres à payer à l'acceptation de 62.765.859 à 64.380.739 dinars au 31/12/2007 d'où une variation de 1.614.880 dinars.
- augmentation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 26.442.951 à 27.782.466 dinars au 31/12/2007 d'où une variation de 1.339.515 dinars.

NOTE III - CHARGES D'EXPLOITATION:

III-1 Charges d'acquisition :

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2007 le montant de 11.438.574 dinars contre un montant de 11.018.415 dinars en 2006 d'où une augmentation de 420.159 dinars.

III-2 Frais d'administration :

Il s'agit des charges d'exploitation affectées à l'activité technique. Elles totalisent 2.765.520 contre un montant de 2.924.764 en 2006 en diminution de 159.244 et représentent 5,3% des primes acceptées.

III-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires ont atteint le montant de 6.866.080 contre un montant de 6.164.350 en 2006 d'où une augmentation de 701.730 dinars.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT RESULTAT TECHNIQUE

RESULTAT TECHNIQUE		
Le résultat technique de l'exercice 2007 s'établit à		778.736 DT
contre en 2006		1.051.520 DT
soit une diminution de		- 272.784 DT
NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS		
Les produits des placements totalisent au 31/12/2007		5.335.495 DT
contre en 31/12/2006		5.095.467 DT
soit u ne augmentation	de	240.028 DT
Détaillée comme suit :		
I-1 Revenus des placements :		
totalisent au 31/12/2007		5.284.946 DT
contre un montant au 31/12/2006	de	4.664.187 DT
soit une augmentation	de	620.759 DT
I-3 Reprise de correction de valeur sur placements :		
totalisent au 31/12/2007		40.016 DT
contre un montant au 31/12/2006	de	431.034 DT
soit une diminution	de	391.018 DT
1.45 %		
I-4 Profits provenant de la réalisation des placements :		40 500 DT
totalisent au 31/12/2007		10.533 DT
contre un montant au 31/12/2006	de de	245 DT 10.288 DT
soit une augmentation	ae	10.288 DT
NOTE II CHARGES DES PLACEMENTS		
Ces charges totalisent au 31/12/2007		958.322 DT
contre un montant au 31/12/2006		732.229 DT
soit une augmentation	de	226.093 DT
Détaillée comme suit :	uc	220.000 D I
Detailles comme out :		
II-1 Charges de gestion des placements Y compris les cl	narges	
d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionna		
totalisent au 31/12/2007		813.015 DT
contre un montant au 31/12/2006	de	707.219 DT
soit une augmentation	de	105.796 DT
Ğ		
II-2 Correction de valeur sur placement :		
totalisent au 31/12/2007		145.214 DT
contre un montant au 31/12/2006	de	25.010 DT
soit une diminution	de	120.204 DT
II-3 Pertes provenant de réalisation des placements		93 DT

NOTE III AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES:

 Ils totalisent au 31/12/2007
 6.008.421 DT

 contre au 31/12/2006
 5.815.529 DT

 soit une augmentation
 de 192.892 DT

Ils sont détaillés comme suit :

- montant d'un appel d'offre au 31/12/2007 = 960 DT
- commissions de gestion des fonds au 31/12/2007 = 401.342 DT
- reprises sur provision pour créances douteuses = 2.374.213 DT
- profits de change réalisés = 1.325.282 DT
- écart de change sur comptes devises = 71.025 DT
- reprises sur provision pour risques & charges = 1.833.848 DT
- jetons de présence COTUNACE EX.06 = 1.750 DT

NOTE IV AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

 Ces charges totalisent au 31/12/2007
 5.935.076 DT

 contre au 31/12/2006
 6.390.083 DT

 soit une diminution
 de 455.007 DT

Elles sont détaillées comme suit :

- autres charges non techniques = 580.326 DT
- dotations aux résorptions des charges reportés = 6.430 DT
- dotations aux provisions pour risques & charges = 1.676.138 DT
- dotations aux provisions pour litiges = 16.607 DT
- dotations aux provisions pour créances douteuses = 2.079.473 DT
- pertes de changes réalisés = 1.316.610 DT
- pertes de changes sur comptes devises = 259.491 DT

NOTE V IMPOTS SUR LE RESULTAT :

est déterminé comme suit :

NOTE VI GAINS EXTRAORDINAIRES

Il s'agit des gains réalisés sur la cession des éléments d'Actifs cédés.

NOTE VII PERTES EXTRAORDINAIRES 2.324 DT

Il s'agit des pertes réalisées sur la cession des éléments d'Actifs cédés.

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2007 est bénéficiaire de 4.557.933 dinars en augmentation de plus de 14 % et représente 13% du capital social.

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2007 (en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de contre en 2006 de soit une variation de	- -	55 348 293
IIS résultent des mouvements suivants :		
X-1 Encaissements des cédantes contre en 2006 soit une variation de		28 038 27 570 468
X-2 Versements aux cédantes contre en 2006 soit une variation de	-	4 035 33 502 29 467
X-3 Encaissements des rétrocessionnaires contre en 2006 soit une variation de	-	2 161 32 315 30 154
X-4 Versements aux rétrocessionnaires contre en 2006 soit une variation de	-	19 047 19 653 606
X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint contre en 2006 soit une variation de	-	137 909 353 585 215 676
L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.		

5.408 DT

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant contre en 2006 soit une variation de	145 590 360 264 - 214 674
L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.	
X-7 Produits financiers reçus contre en 2006 soit une variation de	3 289 1 997 1 292
X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel contre en 2006 soit une variation de	8 124 2 214 5 910
X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel contre en 2006 soit une variation de	9 785 3 782 6 003
Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts	
Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.	
X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes contre en 2006 soit une variation de	1 117 829 288
Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.	
NOTE XI	
Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont atteint contre en 2006 soit une variation de qui s'explique par les mouvements suivants :	- 1 209 - 1 423 214
XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles contre en 2006 soit une variation de	11 - 11
XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles contre en 2006 soit une variation de	73 70 3
XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières contre en 2006 soit une variation de	1 990 1 178 812
XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières contre en 2006 soit une variation de	114 196 - 82
XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières contre en 2006 soit une variation de	3 244 2 707 537
XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles contre en 2006 soit une variation de	7 20 - 13
NOTE XII	
Les flux provenant des activités de financement ont atteint contre en 2006 soit une variation de qui s'explique par les mouvements suivants :	2 293 - 1 730 4 023

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -17-

	1 1 1 1 3		
XII-1 Encaissement suite à l'émission d'actions		240	
contre en 2006		3 840	
soit une variation de	-	3 600	
XII-2 Décaissement suite à l'augmentation du capital		-	
XII-3 Dividende & autres distributions		2 053	
contre en 2006		2 100	
soit une variation de	-	47	
NOTE XIII			
XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur			
les liquidités	-	188	
contre en 2006		385	
soit une variation de	-	573	
NOTE XIV La composition des liquidités La trésorerie totalise à la clôture de		6 300	
contre en 2006		10 045	
soit une variation de	-	3 745	
NOTE XV			
La composition des liquidités de TUNIS-RE déposées en banques est comme suit :			
liquidité en dinars		412	
contre en 2006		4 127	
soit une variation de	-	3 715	
liquidité en devises		5 889	
contre en 2006		5 918	
soit une variation de		-	29

Annexe 1 : tableau des engagements reçus et donnés Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

EN DINARS

RUBRIQUES	2007	2006
HB1 - ENGAGEMENTS RECUS		
HB2 - ENGAGEMENTS DONNES	500	43 885
HB21 - AVALS, CAUTIONS & GARANTIES DE CREDITS DONNES	500	43 885
- DEPOT EN CAUTION AUPRES DE LA STEG	500	500
- CAUTION BANCAIRE (BANQUE DE L'HABITAT) AU PROFIT		
DU RECEVEUR DES FINANCES DE CITE MAHRAJAINE		43 385
HB22 - TITRES & ACTIFS ACQUIS AVEC ENGAGEMENT DE REVENTE		
HB23 - AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS		
HB24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
HB3 - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES		
ET DES RETROCESSIONNAIRES		
PRODUITS DES PLAC. ALLOUES, TRANS. A L'ETAT DE RESULTAT TECH.		
HB4 - VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES		
AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION		
HB5 - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
HB6 - AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

Annexe2 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif AU 31/12/2007

		valeurs b	rutes		arr			amortissements & provisions					
					à l'ouv	verture	Augme	ntations	Dimin	utions	à la c	lôture	V.C.N
Désignation	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	à la clôture
ACTIFS INCORPORELS	132 523	31 709	0	164 231	105 467	0	18 160	0	0	0	123 627	0	40 604
Logiciel	132 523	31 709		164 231	105 467		18 160				123 627	0	40 604
ACTIFS CORPORELS	1 385 335	233 418	90 712	1 528 041	781 831	0	162 798	0	88 060	0	856 569	0	671 472
Inst générales agen amén.	277 348	108 613		385 960	137 865		31 361				169 226	0	216 735
Rayonnage métallique	1 423		1 162	261	556		20		500		77	0	184
Matériel de transport	230 557		43 257	187 300	190 035		31 632		42 927		178 740	0	8 560
Matériel électrique & électronique	110 903	4 589	13 525	101 967	55 698		11 914		12 865		54 747	0	47 220
Matériel informatique	399 634	115 099	31 428	483 306	250 586		53 105		30 791		272 900	0	210 406
Mobilier	247 426	5 117	1 340	251 203	117 388		22 962		978		139 373	0	111 830
Climatisation	118 044			118 044	29 702		11 804				41 507	0	76 538
PLACEMENTS	103 791 418	242 656 381	54 889	114 834 775	365 618	194 224	16 255	0	0	0	381 873 0	194 224	114 258 678 0
Terrains & constructions d'exploitation	780 186	0	0	780 186	365 618	0	16 255	0	0	0	381 873	0	398 314
Terrains	130 000			130 000							0		130 000
Construction	650 186			650 186	365 618		16 255				381 873	0	268 314
Terrains & constructions hors exploitation	847 650	6 440	54 889	799 201							0	0	799 201
Terrains a constructions nots exploitation Terrains affectés à une construction en cours	600 280		J4 003	600 280							0	0	600 280
Immeubles en cours	247 370		54 889								0	0	198 921
											0	0	0
Autres placements financiers	63 416 827	162 603 166	153 445 494	72 574 499	0	194 224	0	0	0	0	0	194 224	72 380 275
Actions, autres titres à revenu variable	5 587 771	276 327	5 332	5 858 765		193 334		0			0	193 334	5 665 431
Obligations & autres titres à revenu fixe	51 995 311	88 833 876	83 098 059	57 731 128							0	0	57 731 128
Autres prêts	285 495	160 483	101 362	344 616		890					0	890	343 726
Devises	5 547 750	73 332 480	70 240 740	8 639 490							0	0	8 639 490
Autres	500	0		500							0	0	500
Créances pour espèces déposées	38 746 754	80 046 775	78 112 640								0	0	40 680 889
TOTAL	105 309 275	242 921 508	145 601	116 527 047	1 252 916	194 224	197 213	0	88 060	0	1 362 069	194 224	114 970 754

Annexe 3 : Ventilations des charges et des produits des placements Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

Ventilations des charges & des produits des placements au 3/12/2007

	Revenus & frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées & avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		170 000	170 000
Revenu des participations		125 621	125 621
Revenu des placements		4 989 324	4 989 324
Autres revenus financiers (commissions,honoraires)		6 008 421	6 008 421
Total produits des placements		11 293 366	11 293 366
Intérêts Frais externes		813 015	813 015
Autres frais		5 935 076	5 935 076
Total charges des placements		6 748 090	6 748 090

Annexe 4 : Résultat technique par catégorie Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE AU 31/12/2007

	NON MARINES MARINES								
RUBRIQUES	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL	VIE	GLOBALE
PRIMES ACQUISES	12 565 761	6 976 818	5 831 350	25 373 931	9 940 903	13 962 163	23 903 068	901 328	50 178 32
Primes émises	13 487 818	7 030 231	8 999 599	29 517 649	10 425 332	11 343 934	21 769 267	1 013 485	52 300 40
Variation des primes non acquises	-922 057	-53 413	-3 168 249	-4 143 718	-484 429	2 618 229	2 133 801	-112 157	-2 122 07
·									
CHARGES DE PRESTATIONS	7 362 400	2 216 981	1 776 032	11 355 414	2 869 267	3 463 531	6 332 799	522 574	18 210 78
Prestations & frais payés	6 586 476	3 985 396	1 608 892	12 180 765	2 091 783	1 942 174	4 033 958	381 183	16 595 90
Charges des provisions pour prestations diverses	775 924	-1 768 415	167 140	-825 351	777 484	1 521 357	2 298 841	141 391	1 614 88
Solde de souscription	5 203 361	4 759 837	4 055 318	14 018 517	7 071 636	10 498 632	17 570 269	378 754	31 967 54
Soide de souscription	5 203 361	4 / 59 83/	4 055 318	14 018 517	7 071 636	10 498 632	17 570 269	3/8/34	31 967 54
FRAIS D'ACQUISITION	4 874 255	1 405 427	1 810 770	8 090 454	2 701 636	495 616	3 197 253	150 866	11 438 57
				===					
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	679 434	314 727	484 704	1 478 865	523 538	721 935	1 245 473	41 182	2 765 52
Charges d'acquisition & de gestion nettes	5 553 689	1 720 154	2 295 474	9 569 319	3 225 174	1 217 551	4 442 726	192 048	14 204 09
Solde financier	-350 328	3 039 683	1 759 844	4 449 198	3 846 462	9 281 081	13 127 543	186 706	17 763 44
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	7 007 393	835 078	3 715 660	11 558 132	7 625 906	13 221 441	20 847 349	62 409	32 467 89
PART DES RETRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	3 238 733	149 270	935 808	4 323 812	1 210 558	1 743 215	2 953 775		7 277 58
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	167 963	-76 495	-106 193	-14 724	-169 929	1 524 169	1 354 240		1 339 51
PART DES RETRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT	0.540.440	400.007	4 204 202	4 000 000	0.004.044	544 000	0.000.440		2 222 2
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	2 540 142	132 207	1 391 289	4 063 639	2 291 211	511 228	2 802 440		6 866 07
Solde de rétrocession	1 060 555	630 096	1 494 756	3 185 405	4 294 066	9 442 829	13 736 894	62 409	16 984 70
Résultat technique	-1 410 883	2 409 587	265 088	1 263 793	-447 602	-161 748	-609 351	124 296	778 73
Informations complémentaires									
PROVISIONS ACCEPTATIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/07)	5 446 456	1 897 072	12 252 198	19 595 726	2 868 119	9 683 862	12 551 981	388 085	32 535 79
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/06)	4 524 399	1 843 659	9 083 949	15 452 007	2 383 690	12 303 091	14 685 781	275 928	30 413 71
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/07)	21 357 322	17 578 623	4 884 739	43 820 684	11 565 043	8 389 690	19 954 733	605 320	64 380 74
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/06)	20 581 398	19 347 038	4 717 599	44 646 035	10 787 559	6 868 333	17 655 892	463 929	62 765 85
PROVISIONS RETROCESSIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/07)	2 889 163	143 944	10 264 614	13 297 721	2 058 781	8 901 232	10 960 013		24 257 73
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/06)	2 615 886	154 773	7 113 167	9 883 826	1 784 514	11 439 063	13 223 577		23 107 40
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/07)	11 134 699	381 589	2 685 821	14 202 109	7 414 626	6 165 728	13 580 354		27 782 46
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/06)	10 966 736	456 084	2 792 014	14 214 834	7 584 555	4 641 559	12 226 114		26 440 95

Annexe 5 : Tableau d'amortissements Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS AU 31.12.2007

COMPTES	VALEURS AU 1.01.2007	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS	TOTAL	ANTERIEURS		MORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMULS	VALEURS COMPTABLES NETTES
ACTIFS INCORPORELS LOGICIELS									
LOGICIEL	132 523	31 709		164 231	105 467	0	18 160	123 627	40 604
SOUS TOTAL	132 523	31 709	0	164 231	105 467	0	18 160	123 627	40 604
IMMEUBLES D'EXPLOITATION									
TERRAINS	130 000	0	0	130 000				0	130 000
CONSTRUCTION	650 186			650 186	365 618		16 255	381 873	268 314
SOUS TOTAL	780 186			780 186	365 618	0	16 255	381 873	398 314
TERRAINS AFFECTES A UNE CONSTRUCTION									
EN COURS									
TERRAINS AFFECTES A UNE CONSTRUCTION EN CO	600 280			600 280	0		0	0	600 280
IMMEUBLES EN COURS	247 370	6 440	54 889	198 921	0	0	0	0	198 921
SOUS TOTAL	847 650	6 440	54 889	799 201	0	0	0	0	799 201
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION									
INST GENERALES AGENC AMEN	277 348	108 613	0	385 960	137 865	0	31 361	169 226	216 735
RAYONNAGE METALLIQUES	1 423	0	1 162	261	556	500	20	77	184
MATERIEL DE TRANSPORT	230 557		43 257	187 300	190 035	42 927	31 632	178 740	8 560
MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	110 903	4 589	13 525	101 967	55 698	12 865	11 914	54 747	47 220
MATERIEL INFORMATIQUE	399 634	115 099	31 428	483 306	250 586	30 791	53 105	272 900	210 406
MOBILIER	247 426	5 117	1 340	251 203	117 388	978	22 962	139 373	111 830
CLIMATISATION	118 044	0	0	118 044	29 702	0	11 804	41 507	76 538
SOUS TOTAL	1 385 335	233 418	90 712	1 528 041	781 831	88 060	162 798	856 569	671 472
TOTAL GENERAL	3 145 694	271 567	145 601	3 271 659	1 252 916	88 060	197 213	1 362 069	1 909 590

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

O Création de la société:

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » est une société anonyme Créée le 25/03/1981.

Le capital social, fixé initialement à 2.000.000 DT, a été porté en 1994 à la somme de 15.000.000 DT divisé en 150.000 actions, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 juillet 1996 a décidé d'augmenter le capital de la société de 15.000.000 DT pour le porter à 35.000.000 DT et de déléguer au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires à la concrétisation de l'opération.

même assemblée décidé, par ailleurs, de ramener valeur nominale l'action 100 DT à 10 DT.

Les conditions et les modalités de réalisation de cette augmentation ont été fixées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 06 septembre 1996 comme suit:

- Réalisation de l'augmentation en deux tranches égales de 10.000.000 DT chacune et émission de 2 millions de titres représentatifs de capital de valeur nominale égale à 10 DT.
- Concrétisation de la première tranche de 10 millions de dinars avant la fin de l'année 1996 par émission de 700.000 actions nominatives ordinaires de valeur nominale égale à 10 dinars et de 300.000 certificats d'investissement de même valeur nominale.
- La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

La première opération réalisée dans le cadre de la première tranche de l'augmentation du capital a concerné l'émission de 700.000 actions ordinaires au prix unitaire de 12 DT.

A l'issue de cette opération, clôturée et concrétisée au cours de l'exercice 1997, le capital social a été porté de 15.000.000 DT à 22.000.000 DT.

La deuxième opération relative à la première tranche de l'augmentation du capital et qui concerne l'émission de 300.000 certificats d'investissement a été clôturée par décision de

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 06 Mai 1999, qui a décidé de clôturer la deuxième opération de la première tranche de l'augmentation du capital relative à l'émission de 300.000 certificats d'investissement et de se limiter au nombre de certificats souscrits jusqu'au 06 Mai 1999. A cette date, les opérations de souscription ont porté sur 240.000 certificats d'investissement.

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 22.000.000 DT à 24.400.000 DT.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 septembre 2002 a décidé de maintenir l'augmentation du capital pour le relever de 24.400.000 DT à 35.000.000 DT et ce, telle qu'autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001 et a décidé par conséquent de réaliser cette augmentation en deux tranches A et B pour les montants respectifs de 5.600.000 DT et 5.000.000 DT et de charger le Président Directeur Général de la réalisation immédiate de la tranche A et ce, moyennant l'émission de 500.000 actions ordinaires et 60.000 certificats d'investissements d'une valeur nominale de 10 dinars libérables de moitié à la souscription.

La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2003 a confirmé l'augmentation du capital décidée le 19 septembre 2002 et a pris acte des souscriptions réalisées dans le cadre de la première tranche et ce, pour le montant de 5.600.000 DT

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 24.400.000 DT à 30.000.000 DT.

La deuxième tranche décidée par le conseil d'administration du 30 décembre 2005 pour un montant de 5.000.000 DT a eu lieu au cours de l'exercice 2006 par l'émission de 450.000 actions et 50.000 certificats d'investissement dont 180.000 actions et 20.000 certificats d'investissement ont été distribués à titre gratuit. Le prix d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixé à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission. Les actions gratuites et les certificats d'investissement gratuits ont été émis par incorporation des réserves pour un montant de 2.000.000 DT. Ils ont été distribués proportionnellement à la part détenus dans le captal social de la société soit 1 action gratuite pour 15 actions anciennes et 1 certificat d'investissement gratuit pour 15 certificats d'investissement anciens.

Cette augmentation a été confirmée par le conseil d'administration du 21 février 2007.

Ainsi, a l'issue de cette opération le capital social a été porté de 30.000.000 DT à 35.000.000 DT

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » a pour objet:

- 1- La réalisation des opérations de Réassurance ou de Rétrocession de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
- 2- La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
- 3- L'étude, la constitution, le contrôle de l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance.
- 4- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de rétrocession.
- 5- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
- 6- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de réassurance ou de garantie.
- 7- La participation par tous moyens, à toute entreprise créée, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la société et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

O Conventions et méthodes comptables:

1. Présentation des états financiers:

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » comportent un bilan, un état de résultat technique, un état de résultat, un état de flux de trésorerie et des notes annexes présentés conformément aux modèles de présentation préconisés par la norme comptable sectorielle relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 26 » telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000.

La société « Tunis Ré » a toujours considéré les produits et les charges de placement comme des éléments de l'état de résultat.

Par conséquent, la totalité de ces produits et charges est présenté dans l'état de résultat et aucune partie n'est allouée à l'état de résultat technique.

2. Unité monétaire:

Les états financiers sont élaborés selon la convention comptable de base du coût historique.

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versé le capital de la société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les comptes de la société en monnaie originale et convertie en dinars à la date de clôture de l'exercice sur la base des cours de change en vigueur à cette date, à savoir:

- Pour les monnaies cotées: Cours moyens du marché interbancaire tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie.
- Pour les monnaies non cotées: Derniers cours publiés par la NATEXIS BANQUE et disponibles à la date de préparation des états financiers par les services de la société.

La conversion en dinars des différents postes de bilan et des comptes de résultats libellés en monnaie originale permet de dégager l'incidence des fluctuations de change sur les comptes de l'exercice.

Les écarts de conversion découlant de cette opération sont de deux natures:

① Différences de change définitives:

L'incidence des fluctuations des cours, entre le 31 décembre d'un exercice donné et le 31 décembre de l'exercice qui lui précède, sur l'évaluation des éléments d'actifs et de passifs monétaires enregistrés à ces mêmes dates donnera lieu à la constatation, au niveau des comptes de résultats des différences de change définitives appelées pertes et profits de change.

② Différences de change temporaires:

L'actualisation en dinars, à la date de clôture de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères et reportés des exercices antérieurs permet de dégager des différences de change temporaires appelées plus et moins values de change.

La moins-value nette éventuelle correspondante à l'excédent de l'écart de conversion actif par rapport à l'écart de conversion passif donne lieu à la constatation d'une provision pour risques et charges.

A l'exception des dépôts en représentation des engagements techniques libellés en monnaies étrangères, pour lesquels l'impact net (plus ou moins value nette de change) se trouve être intégré au niveau des réserves techniques, les différences de change temporaires découlant de l'actualisation des autres actifs et passifs monétaires sont portées en écarts de conversions actifs et passifs sans transiter par le compte de résultat et ce, conformément aux recommandations de la norme comptable relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 27 ».

3. Provisions techniques:

Les provisions techniques constituées au 31 décembre 2007 comprennent:

- ① Les provisions pour primes non acquises destinées à faire face aux risques afférents à la période de garantie comprise entre le 31/12/2007 et la prochaine échéance de primes ou, à défaut, du terme du contrat.
- ② La provision mathématique vie capitalisée au 31/12/2007 pour honorer l'engagement de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » envers les cédantes.
- 3 Les provisions pour sinistres à payer correspondant à la dette contractée par « Tunis-Ré » pour honorer le règlement des sinistres survenus et non payés au 31 décembre 2007.
- ① Les provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques correspondant à la différence négative calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés.

Les provisions techniques brutes relatives aux acceptations sont portées au passif du bilan, la quote-part revenant aux rétrocessionnaires sur ces engagements est portée à l'actif du bilan sous l'intitulé « Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques »

4. Résultat technique :

Les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2007 traduisent l'intégralité des opérations techniques afférentes aux années 2007 et antérieures.

Toutefois, les soldes positifs des opérations techniques correspondant à des années de comptes incomplètes ont fait l'objet d'une provision de blanchiment. Les éléments techniques des comptes manquants à la date de l'établissement des états financiers ont fait l'objet d'estimations. Tout solde positif dégagé par cette estimation a fait l'objet d'une neutralisation par le biais des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions de blanchiment à l'acceptation se sont élevées au 31/12/2007 à 1.542.959 DT contre 17.327 DT à la rétrocession.

Les provisions de neutralisation se sont soldées pour 1.893.916 DT au niveau de l'acceptation contre 1.351.062 DT au niveau de la rétrocession.

Régime fiscal:

1. Impôt sur les sociétés:

Les bénéfices réalisés par la Société Tunisienne de Réassurances sont passibles de l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%.

2. Taxe sur la valeur ajoutée

En vertu des dispositions de l'article 4 du code de la taxe sur la valeur ajoutée, les opérations reprises au tableau « A » annexé audit code sont exonérées de la TVA.

Le paragraphe 30 du tableau sus-visé prévoit explicitement l'exonération des opérations d'assurance et de réassurance soumises à la taxe unique sur les assurances.

9 Informations complémentaires sur les comptes:

Sont présentées dans les paragraphes qui suivent les informations permettant une lecture avisée des états financiers.

I- Les Actifs :

• I-A1: Les actifs corporels d'exploitation :

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2007 un montant brut de 1.528.041 DT contre 1.385.335DT au 31/12/2006. Les amortissements des actifs corporels d'exploitation s'élèvent à la date de clôture de l'exercice audité à 781.831 DT contre 628.891 DT à la clôture de l'exercice précédent.

La société « Tunis Ré » a procédé en 2007 à l'inventaire physique de ces actifs. Toutefois la confrontation des résultats du recensement de ces éléments d'actifs avec les données comptables n'est pas encore achevée, à la date de remise du présent rapport, par les services de la société.

Le détail, par rubrique, des actifs corporels d'exploitation ainsi que leurs amortissements sont fournis au niveau du tableau suivant :

Rubrique	Installations et aménagement	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel informatique	Total
Valeur brute au 31/12/2006	396 815	230 557	358 329	399 633	1 385 335
Acquisitions	108 613	-	9 706	115 099	233 418
Cessions	1 162	43 257	14 866	31 428	90 712
Valeur brute au 31/12/2007	504 266	187 300	353 149	483 306	1 528 041
Amortissement au 31/12/2006	169 269	190 035	171 941	250 586	781 831
Dotations	43 186	31 632	34 876	53 105	162798
Cessions et régularisations	500	42 927	13 842	30 791	88 060
Amortissement au 31/12/2007	210 810	178 740	194 119	272 900	856 569
VCN au 31/12/2006	228 691	40 522	185 244	149 048	603 504
VCN au 31/12/2007	293456	8560	159 050	210405	671472

• I-A1-1: Placements :

Les placements portés à l'actif du bilan de la société « Tunis-Ré » sont composés des actifs détenus dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de loyers de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice 2007 une valeur nette 114.258.678 DT contre 103.374.909 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail des placements se présente comme suit:

Libellé	Note	AU 31/12/2006	AU 31/12/2007
Terrains & constructions	I-A1-1	1.262.218	1.197.514
Autres placements financiers	I-A1-2	63.365.937	72.380.275
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	I-A1-3	38.746.754	40.680.889
Total		103.374.909	114.258.678

• I-A1-1: Terrains & constructions :

Sous cet intitulé figurent les placements immobiliers d'exploitation et hors exploitation de la société comptabilisés à leurs coûts d'acquisition totalisant à la clôture de l'exercice audité la somme de 1.197.514DT.

Les constructions sont amorties linéairement au taux de 2,5 %. Les amortissements cumulés de ces placements au 31/12/2007 s'élèvent à 381.873DT.

Les placements d'exploitation totalisent une valeur comptable nette, au 31/12/2007, de 398.313DT contre 414.568 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 16.254DT correspondant à la charge d'amortissements de l'exercice.

Les placements hors exploitation totalisent au 31/12/2007 et au 31/12/2006 respectivement 799.200 DT et 847.650 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2007	Solde au 31/12/2006	Variations
Terrains	600.280	600.280	0
Immobilisations en cours	198.920	247.370	-48 .449
Total	799.200	847.650	-48 .449

• I-A1-2: Autres placements financiers :

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2007 une valeur brute de 72.574.498DT. Les moins values latentes sur ces placements ont fait l'objet de provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques au passif du bilan pour une valeur de 8.892 DT, de provisions pour dépréciation de titres pour une valeur de 193.334 DT et de provisions pour dépréciation des autres prêts pour une valeur de 890 DT.

Le détail de ces placements et des provisions correspondantes se présente au 31/12/2007 comme suit :

Libellé	Note	Coût d'acquisition	Provisions	Provisions d'exigibilité
Actions et autres titres à revenus variables	0	5.858.764	193.334	8.892
Obligations et autres titres à revenus fixes		57.731.127	-	-
Prêts aux personnels		344.616	890	-
Placements en devise		8.639.490	-	-
Autres		500	-	-
Total		72.574.499	194.224	8.892

• Les actions et autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 5.858.764 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Montant au31/12/2007
Actions cotées		1.988.322
Fons gérés par SICAR INVEST		1.000.000
Sicav obligataire		208.438
Titres: Valeurs tunisiennes	(A)	257.500
Participation Sicar Invest	(B)	1.023.000
Titres : Valeurs étrangères		1.381.505
Total		5.858.764

(A) Les titres « valeurs tunisiennes » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 257.500 DT et se détaillent comme suit :

Titre	Nombre	Coût d'acquisition	valeur au 31/12/2007	Provision au 31/12/2007
COTUNACE	1.250	100	100.000	
SDA	15	500	7.500	
SGFCC	500	100	50.000	50.000
BTS	10.000	10	100.000	
Total			257.500	50.000

(B) Les fonds gérés Sicar Invest totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 1.023.000 DT et se composent des prises de participations dans les sociétés indiqué ci-dessous.

Une provision a été constituée au titre des participations via SICAR INVEST (STAR PAPIER et AGRO FRESH) à concurrence de 143.334

Titre	valeur au 31/12/2007
STAR PAPIER	150.000
STE AGRO FRESH	285.000
STE MINERALE DES EAUX	588.000
Total	1.023.000

• I-A1-3: Créances pour espèces déposées auprès des cédantes :

Sous cet intitulé figurent les dépôts d'espèces retenus en comptes courants par les cédantes en représentation des engagements techniques à la charge de « Tunis-Ré ».

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -24-

Ces créances totalisent, au 31 décembre 2007 40.680.889 DT, contre 38.746.754 DT à la clôture de l'exercice précèdent, soit une augmentation de 1.934.135 DT se détaillant comme suit:

	Mouvem	Mouvement 2007		
	Constitutions	Libérations	Variation nette	
Dépôts primes	13.052.394	10.777.760	2.274.634	
 Dépôts sinistres 	29.580.193	29.664.898	84.705	
 Autres dépôts 	44.532	31.299	13.233	
 Actual dépôts 		269.065	-269.065	
Res. Sin. Réas pour C/C const			-26	
 Actual Rés. Acc Fac 	63		63	
Total	42.677.182	40.743.022	1.934.135	

• I-A2: Créances nées des opérations d'acceptation et créances nées des opérations de rétrocession :

Sont portées sous cette rubrique les créances d'exploitation envers les cédantes et les rétrocessionnaires. Les créances brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent au 31 décembre 2007 respectivement à 17.192.670 DT et 15.113.198 DT, contre 17.443.664 DT et 15.069.451 DT enregistrées au 31 décembre 2006.

	Note	Valeur comptable nette au 31/12/2007	Valeur comptable nette au 31/12/2006
 Créances sur les rétrocessionnaires 	I-A2-1	4.254.165	1.023.750
Avances sur rétrocessions: solde débiteur	I-A2-2	120.893	119.098
Sous total 1		4.375.058	1.142.848
 Créances sur les cédantes 	I-A2-3	9.702.250	12.905.427
 Avances sur acceptations: solde débiteur 	I-A2-4	1.035.889	1.021.176
Sous total 2		10 738 140	13.926.603
Total		15.113.198	15.069.451

I-A2-1 Créances sur les rétrocessionnaires:

Les créances sur les rétrocessionnaires totalisent, au 31 décembre 2007, une valeur comptable nette de 4.254.165 DT, contre 1.023.750 DT, au 31 décembre 2006.

Les créances brutes s'élèvent, au 31/12/2007, à 5.483.810DT et se composent des soldes débiteurs découlant des opérations techniques de rétrocession enregistrées jusqu'à la date de clôture de l'exercice audité.

Les créances sur les rétrocessionnaires abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 511.763 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillés par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant :

PARTENAIRES	Solde au 31/12/2007
WILLIS	532 724
EUROMEPA EX PLAS NEGRE	192 017
CER	131 495
IRAK RE	120 122
FALCON RE (MENAS LTD) CHINA RE EX PICC CHINA	61 160 61 077
COGENT EX MEARS	35 253
CORIFRANCE	25 245
AON/ EX FRANK B HULL	20 710
POOL ARABE ENG.	18 631
ARIG	17 386
CCR ALGER CO SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	15 565 14 573
AON EX MIB	13 583
AXA EX REUNION EUROPEENNE	13 400
LA SECURITE NOUVELLE EX SACIAR	13 081
SCR MAROC	11 959
AON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830
CA REASEGURADORA INT/ DELTA	5 972 4 524
SAACI STEWART / WILLIS	3 610
PIERRE LE BLANC	2 693
AON EX ALEXANDRE	2 287
RAPID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD	2 027
REUNION AERIENNE	2 011
REGIS LOW INS BROKERS EX EGIS	1 360
OSLO RE EX STOREBRAND	1 026
GENERAL COLOGNE RE EX KOLNISHE FAUGERE JUTHEAU S-A	681 622
AON EX HANS RUDOLF	618
HANNOVER	613
BAYRISH RUCK A.G.	563
LYBIA	527
ETTIHAD	430
AFRICAN AVIATION POOL	426 230
POOL ARABE INCENDIE/ Tunis Ré LLOYD	218
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	73
POOL ARABE TRANSPORT	73
MED RE	33
CONVERIUM EX AGRIPPINA & ZURICH	32
RAPID ADMINISTRATION EX MAYNARD AFRICA RE	31 14
TYSER	6
SCOR	3
MGA	-1
SMAR	-90
AXA ROYALE BELGE	-410
ASSUPAR TRUST INS CO	-790 -800
UIB	-821
CCR France	-1 000
INTERHANNOVER EX SKANDIA	-1 054
POOL ARABE AVIATION	-1 064
POOL ARABE MARITIME MAGHREBIA	-1 600 -2 021
MILLY RE	-2 021 -2 030
SGCA	-2 998
AVIABEL	-2 999
HEATH FIELDING RE BROKING	-3 040
AON EX J H MINET	-3 210
KUWAIT RE C T BOWRING	-3 337 4 383
MARSH France EX CECAR	-4 282 -4 576
ALLIANZ MARINE & AVIATION/ ex PRESERV.FONC	-4 665
ARAB RE	-5 318
FAIR REINS POOL / SCR MAROC	-6 682
SEDWICK RE BROKERS	-16 058
ROBERT BROWN COMAR	-19 088 25 550
CARTE	-25 550 -27 620
ASTREE	-31 443
GAT	-36 334
COOPER GAY	-114 661
DE CUGNAC (OAAGC)	-146 825
STAR	-353 385
Total	511 763

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2007. Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » à justifier ces montants et à les confirmer auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

Les provisions pour déprécation des créances sur les rétrocessionnaires totalisent, au 31/12/2007, la somme de 1.229.646 DT et sont détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant :

Rétrocessionnaire	Total provision constatée
AON EX ALEXANDRE	11 650
AON EX HANS RUDOLF	34
AON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830
AON/ EX FRANK B HULL	29 011
COGENT EX MEARS	50 046
EUROMEPA EX PLAS NEGRE	77 905

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -26-

ARSH France EX CECAR ELSON HURST RE BROKERS / ROB BROWN APID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD EGIS LOW INS BROKERS EX EGIS ACI EWART / WILLIS	101 426 1 231 2 027 1 360
APID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD EGIS LOW INS BROKERS EX EGIS ACI	2 027
GIS LOW INS BROKERS EX EGIS ACI	
ACI	1 360
	1 300
EWART / WILLIS	35 426
	4 436
SER	6
LLIS	573 099
RICAN AVIATION POOL	560
AHLEIA INS CO KOWEIT	9 917
LIANZ MARINE & AVIATION/ ex AFA	3 336
MERICAN RE	6 906
RAB ORIENT INS CO DUBAI	73
YRISH RUCK A.G.	683
RANBYWINE REINS CO EX CIGNA RE (INA-RE)	17 930
A REASEGURADORA INT/ DELTA	6 222
HEGARAY DE CHALUS	237
SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	11 339
SYPTIAN AMERICAN/AL CHARK INS CO	39 861
LCON RE	555
LCON RE (MENAS LTD)	85 945
UGERE JUTHEAU S-A	622
ENERAL COLOGNE RE EX KOLNISHE	27 059
ENERAL SERVICES EX ALL STATE	166
PERIO REINS CO	804
TERHANNOVER EX SKANDIA	2 678
AK RE	65 417
IWAIT INS CO	15 579
SLO RE EX STOREBRAND	7 326
OOL ARABE ENG.	28 630
OOL ARABE INCENDIE/ Tunis Ré	230
OOL ARABE TRANSPORT	73
RIS INS CO	655
TOTAL GENERAL	1 229 646

I-A2-2 Avances sur rétrocessions: solde débiteur:

Le compte « avances sur rétrocessions : solde débiteur » totalise à la clôture de l'exercice 2007 le montant de 120.893DT. Ces avances abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 115.826 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillés par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Période de l'opération	Rétrocessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
1992	COMAR		23 386	-23 386
févr-96	WILLIS	2 143		2 143
avr-96	WILLIS	5 017		5 017
août-96	WILLIS	1 146		1 146
juin-99	WILLIS	13 046		13 046
juil-99	WILLIS	649		649
avr-00	WILLIS	7 698		7 698
déc-02	WILLIS	4 627		4 627
nov-90	OAAG DE CUGNAC	436		436
mai-92	OAAG DE CUGNAC	15 321		15 321
août-94	CARTE	44 755		44 755
juil-99	CECAR	19 169		19 169
janv-86	GAT	14 841		14 841
1992	GAT		15 591	-15 591
mars-91	ANDRE CAVIN	1 025		1 025
déc-95	HANNOVER RUCK		650	-650
janv-93	ROYALE BELGE	991		991
févr-94	BUREAU VERITAS	667		667
avr-94	BUREAU VERITAS	1 556		1 556

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -27-

	Total	155 453	39 627	115 826
mars-04	AON GROUP LTD	14 152		14 152
mai-98	ALEXANDER HAWDEN	406		406
nov-98	ALEXANDER HAWDEN	23		23
oct-94	VANACKER	7 436		7 436
avr-94	BUREAU VERITAS	350		350

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2007.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » à procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

I-A2-3 Créances sur les cédantes:

Les créances sur les cédantes brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent, au 31 décembre 2007, respectivement à 10.552.077 DT et 9.702.250 DT, contre 13.706.383 DT et 12.905.427 DT au 31 décembre 2006.

Le montant des dites créances peut être récapitulé par marché comme suit:

Marché	Valeur brute au 31/12/2007
Marché Tunisien	7.267.301
Marché Arabe	1.230.690
Marché Africain	1.804.097
Marché Européen	174.614
Marché Américain	42.125
Marché Asiatique	33.250
Total Général	10.552.077

Les créances sur les cédantes abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 901.211DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant ;

Cédantes	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
STAR	327.565		327.565
GAT		6.985	-6.985
ASTREE		3.770	-3.770
COMAR		2.025	-2.025
LLOYD TUNISIEN		1.746	-1.746
MGA		1.746	-1.746
INTER-ARAB-INVESTMENT-GUARANTEE-CORPORATE	589.918		589.918
Total	916.299	16.272	901.211

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2007.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » à procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des créances envers les cédantes totalisent, au 31/12/2007, la somme de 849.827 DT et sont détaillées par cédante au niveau du tableau suivant ;

Partenaire	Solde en TND
COMAR	110 501
CNAR DE MALI	92 216
OMAN NL INS CO	70 554
SOCAR CAMEROUN	60 120
TUNIS RE (POOL ARABE INCENDIE)	59 981
CARTE	33 824
KUWAIT RE	33 564
GAT	31 286
SAFA SOLIDARITE AFRICAINE D ASSURANCE	23 785
CICA RE	23 084
PREVOYANCE S.A	22 277
EMPRESA DE SEGUROS INTL DE CUBA	20 726
QUATAR INS CO	18 354
MAGHREBIA	14 129
SEAGULL INSURANCE LTD MAURITIUS	10 891
SONAR/SOC NAT D ASSURANCE ET DE REASSUR	10 748
BIMEH MARKAZI	10 524
AL DHAFRA INS CO	9 549
INDER ARGENTINE (INST NAT DE REASEGUROS)	9 483
NATIONAL INS CO OF LIBERIA	8 321
ASTRA GROUP	7 326
A.R.C CONGO CIE NAT D'ASS & REASS DES TRANSPORTEURS	7 102 6 922
MOSCOW INS CO	6 756
LA MEDIATRICE	6 607
ASTREE	6 603
LE MANS RE (GROUPE MMA)	6 599
EGYPTIAN AMERICAN/AL CHARK INS CO	6 331
LEXGARANT INSURANCE COMPAGNY	6 150
COLONIA VERSICHERUNG AKT. S.A.	5 484
NATIONAL INS CO OF NIGERIA (NICON)	4 634
SOCIETE MAURTANIENNE ASSUR ISLAMIQUESMAI	4 528
STAR	4 430
PRIME INSURANCE CO LTD	4 010
NASR (EX SMAR)	4 010
SONAC (SOC NOUV D'ASS DE GUINEE)	3 898
EL NILEIN INSURANCE CO LTD SUDAN	3 870
NOUVELLE CEDANTE	3 381
AL AHLEIA INS CO EAU	3 154
SIDAM	3 150
SCOR/EX UAP RE EASTERN FEDERAL UNION GENERAL INSURANCE	3 095
TRIGLAV INS CO	3 063 2 960
STATE INS CIE OF SOMALIA	2 888
CAJA REASUGURADORAS DE CHILE	2 847
PANCYPRION INS CO	2 813
CAMEROUN INS CO (CAMINSUR)	2 645
N S I A (NOUVELLE SOC INTRAFRIC ASSUR)	2 442
SAFR PARTNER RE (EX AGF RE)	2 395
ADAS ROMANIE	2 260
LEYMA	2 143
CESKA STATNI POJISTOVNA	2 004
NATIONAL INS CO CALCUTA	1 989
PROGRESSIVE INS CO	1 984
SWISS RE ITALIA	1 971
PAN WORLD INSURANCE CO	1 967
COMPANIA ANONIMA DE SEGUROS "HORIZONTE"	1 873
NIGERIA RE	1 869
RELIANCE INS CO PAKISTAN	1 850
Total à reporter	823 921

Partenaire	Solde en TND
AXA ASSURANCES SENEGAL	1 840
LA COLMENA	1 478
AL NISR / SAICO	1 350
HUDIG LANGEVELDT RE	1 239
AL AIN AL AHLEIA	1 197
TAIKOO ROYAL INS CO	1 143
MYANMA INS CO	1 057
NAUTILUS	1 008
MALAYSIAN NATIONAL REINSURANCE BERHAD	1 005
UNIVERSAL INS CO	948
JUBA INSURANCE CO SUDAN	923
SWISS POOL FOR AVIATION INSURANCE	802
EMPRESA MOCAMBICANA DE SEGUROS	694
RASTRIYA BEEMA SANSTHAN	665
UNIVERSAL GENERAL INSURANCE CO	619
STATE INSURANCE CORPORATION OF GHANA	590
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	511
PAN AFRICA INS CO	494
CONTINENTAL INS CO LTD PAKISTAN	402
ROYALE INS CO OF BHUTAN	398
ALBATROS INSURANCE COMPAGNY	390
AL SAGR INS CO	388
INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA	383
G.P.E DE LESELUC	377
POOL ARABE CORPS MARITIMES	375
VIETNAM INS CO	372
NATIONAL REINS CO	363
MEDGULF(EX ARAB UNIVERSAL BEIRUT)	330
SCOTTISH LION INS CO	329
REASUGUROS ALIANZA	315
REASEGURADORA DELTA	294
EL FENIX DEL ECUADOR	256
P.T ASSURANSIE JAZA INDO	239
NATIONAL AHLIA INS CO	223
IRANIA NATIONAL RE	216
IRAK RE	216
BUSINESS & INDUSTRIAL INS CO PAKISTAN	198
CAPITAL INS CO LDT	198
AVIAGARANT	186
STAR NATIONALE DU TCHAD	174
SOUTH EAST INS CO	
	169
MAURITIUS RE	150
PRUDENTIAL GUARANTEE	148
RESPA SINGA POLID, A VIVI	146
SINGAPOUR AVN	131
MIDDLE EAST INSURANCE CO PLC	119
GLOBE REINSURANCE COMPAGNIE LTD LAGOS	110
GLOBAL INSURANCE COMPANY	105
BAHREIN INS CO	81
ASTRA INS CO LEBANON	80
MIDDLE EAST INSURANCE CO	59
GULF INSURANCE CO KUWAIT	55
LONDON HULL	50
TAIWAN FISHING VESSELS	47
BANKO VITALICIO	36
PLATINIUM INS CO	35
GATEWAY INS CO NAIROBI	32
ASACE	31
THE AFRICAN INS CO	27
GROUPO SANJOR	24
YEMEN INS AND REINSURANCE	22
Total à reporter	849 756

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -30-

Partenaire	Solde en TND
TRANQUILIDAD SEGUROS	11
NAMUR RE	10
COMPAGNIE DE NAVIGATION ET TRANSPORT	10
KOREA FOREINS INS CO	9
MASKAPAI ASURANSI	7
MALAYAN GROUP INS CO	5
SEAFIELD INS CO LTD PAKISTAN	5
RAJA INS CO	5
THE TRIDENT INS CO	4
NATIONAL OF IRAK	4
REASSURANCE INTERCONTINENTAL	1
EL BANCO SEGUROS DEL ESTADO	1
MALYSIA BRITISH ASSURANCES	0
NACIONAL HISPANICA ASEGURADORA	0
Total Provision au 31/12/2007	849 827

I-A2-4 Avances sur acceptations: Solde débiteur

Le compte « Avances sur acceptations solde débiteur » totalise, à la clôture de l'exercice 2007, le montant de 1.035.889 DT.

Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 23.979 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant :

Cédante	Solde
WILLIS	243
OAAG DE CUGNAC	15
AIR CLAIMS	22.846
MAGHREBIA	875
Total	23.979

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2007.

Nous invitons la direction de la société « Tunis-Ré » à la justification de ces montants, à leur confirmation auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

• I-A3: Autres créances:

Figurent sous cet intitulé, les créances de la société « Tunis-Ré » envers les tiers autres que les cédantes et les rétrocessionnaires, notamment les retenues à la source sur les intérêts de placements opérées par les banques, le capital souscrit et non libéré, ainsi que les acomptes provisionnels versés à l'Etat.

Le détail de cette rubrique, totalisant au 31/12/2007 et au 31/12/2006 respectivement 3.496.926 DT et 3.496.926 DT, est fourni dans le tableau suivant:

	Note	VNC au 31/12/2007	VNC au 31/12/2006
■ Débiteurs divers		57.745	425.104
■ Etats impôts et taxes	I-A3-1	3.205.396	3.057.646
■ Personnel		15.560	14.176
Total		3.278.703	3.496.926

I-A3-1 Etat impôts et taxes:

Ce compte accuse au 31 décembre 2007 un solde débiteur de 3.205.396DT.

Sous cet intitulé figurent, essentiellement, les créances de la société « Tunis-Ré » envers l'Etat au titre des retenues à la source prélevées par les banques au moment de la perception des revenus des capitaux mobiliers placés auprès d'elles ainsi que les acomptes provisionnels et l'impôt à reporter.

Le compte Autres impôts et taxes abrite à la clôture de l'exercice audité le montant de 69.950 DT relatif au redressement fiscal notifié par l'administration fiscale à la société « Tunis-Ré » le 30 décembre 1998 et réglé par la société le 16 mars 1999. Ce montant a été contesté par la société « Tunis Ré » qui, en date du 27 janvier 1999 a fait appel du jugement de taxation d'office rendu par l'administration fiscale. La société « Tunis Ré » a eu gain de cause en vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 04 Janvier 2000.

• I-A4: Avoirs en banques, chèques & caisse :

Sous cette rubrique figurent les liquidités constituées des fonds disponibles de la société « Tunis-Ré », détenus chez ses banquiers ou encore en caisse.

Ces liquidités totalisent au 31/12/2007 la somme de 6.440.771 DT, contre 10.242.614DT au 31/12/2006 dont le détail figure au niveau du tableau suivant :

	2007	2006
Banques en dinars	51.929	3.932.626
Banques en devises	5.888.648	5.918.063
Caisse	15	246
Chèques à encaisser	140.277	197.299
Trésorerie Générale	359.902	194.380
Total	6.440.771	10.242.614

I-A5 Comptes de régularisation actifs :

Sous cet intitulé figurent essentiellement l'estimation d'éléments techniques, les produits à recevoir au titre des commissions de gestion du F.N.G, FPC, FGIC et du FNE et les intérêts courus et non échus sur les autres placements financiers.

Cette rubrique totalise, à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 13.936.268 DT détaillée comme suit :

→ Produits à recevoir: 429.219 → Charges payées ou comptabilisées d'avance 13.566 → Intérêts courus et non échus 1.605.182 → Estimations d'éléments techniques 10.355.000 12.402.967 Total

• Il s'agit des soldes dégagés par l'estimation des éléments techniques relative aux comptes manquants à l'acceptation. En effet, les enregistrements doivent, conformément aux dispositions de la norme comptable relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance NC 28, être réalisés dans l'exercice sans décalage.

Les résultats bénéficiaires dégagés par cette estimation ont fait l'objet de neutralisation par les provisions pour sinistres à payer.

• I-A6: Ecart de conversion actifs :

Figurent sous cet intitulé, les écarts de conversion actifs découlant de l'actualisation des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères autres que les dépôts de primes et de sinistres constitués en représentation des engagements techniques. Les différences de conversion sur éléments courants de change totalisent au 31 décembre 2007 la somme de 4.243.761DT contre 4.268.496 DT au 31 décembre 2006, détaillés comme suit:

	Moins-value de change Au 31/12/2007	Moins-value de change Au 31/12/2006
■ Dépôts		
 Dépôts devises 		-
 Autres dépôts 	291	310
■ Créances et dettes		
Créances et dettes envers cédantes	4.125.612	4.112.086
 Créances et dettes envers rétrocessionnaires 	117.858	156.100
TOTAL	4.243.761	4.268.496

II- Les Capitaux propres et les passifs :

• II-C1: Capitaux propres :

Les capitaux propres avant résultat de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 44.584.966 DT contre 42.839.329 DT au 31/12/2006, soit une augmentation de 1.745.638 DT détaillée comme suit:

Capitaux propres	Note	Solde au 31/12/2006	Variation de l'exercice 2006	Solde au 31/12/2007
■ Capital social		35.000.000	-	35.000.000
■ Réserve légale	II-C1-1	1.240.256	262.189	1502445
 Réserves générales 		1.975.000	1.000.000	2.975.000
■ Fonds social		719.752	86148	805.899
■ Prime d'émission		2.770.000	-	2.770.000
 Résultats reportés 	II-C1-2	1.134.321	379.300	1.531.622
Total		42.839.329	1.727.638	44.584.967

Selon la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2006, la répartition du bénéfice de l'exercice 2005 a été effectuée comme suit :

Résultat de l'exercice 2006	4.109.490
Résultat reporté	1.134.321
Sous Total	5.243.811
Réserves légales	-262.190
Sous Total	4.981.621
Dividende certificat d'investissement	-225.000
Dividendes statutaires	-1.350.000
Super dividendes	-675.000
Fonds social	-200.000
Réserve générale	-1.000.000
Report à nouveau	1.531.621

II-P1-1 Provisions pour litiges:

Ces provisions ont été constituées en couverture des risques suivants:

⇒ GIE Aéorofrancassur: 339.151 DT

Litige avec l'Administration Fiscale Française portant sur le règlement de l'impôt sur les bénéfices réalisés par « Tunis-Ré » dans le cadre de sa participation au Groupement d'intérêt économique « GIE Aéorofrancassur ».

⇒ Sinistre CIAGI: 38.977 DT

Litige sur excédent de règlement fait par « Tunis-Ré » sur les sinistres CIAGI.

⇒ Provision pour loyer annexe (2): 30.000 DT

⇒ Provision pour risque fiscal: 1.200.000 DT

La société Tunisienne de Réassurance a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Une notification du redressement de la situation fiscale a été adressée à Tunis-Ré qui en a contesté le contenu du point de vue principe et montant et a obtenu gain de cause devant le tribunal de première instance. Toutefois, lors de l'examen des termes de jugement, il a été relevé que le montant y figurant n'est pas conforme à la décision prise par le juge. La société a entamé les démarches nécessaires en vue de rectifier le montant concerné devant les juridictions compétentes.

II-P1-2 Provisions pour pertes et charges:

Conformément au paragraphe 46 de la norme comptable N°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, le dépassement du solde du compte écart de conversion actifs par rapport au solde du compte écart de conversion passifs a fait l'objet d'une provision classée en provision pour risque et charges pour un montant de 1.676.138 DT représentant le montant net de ces deux comptes.

• II-P2: Provisions techniques:

Les provisions techniques, arrêtées au 31 décembre 2007, s'élèvent à 96.925.427 DT, contre 93.226.606 DT au 31 décembre 2006, accusant ainsi une diminution de 3.698.821DT.

La part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques a été arrêtée à la même date à 52.040.202 DT, contre 49.550.356 DT au 31 décembre 2006.

Le détail des ces provisions est présenté dans le tableau suivant:

	Acceptation	Rétrocessions	Montant net
Provisions mathématique vie	388.085	-	388.085
Provisions pour primes non acquises	32.147.710	24.257.737	7.889.973
 Provisions pour sinistres en suspens 	64.380.739	27.782.466	36.598.273
 Autres provisions techniques 	8.892	•	8.892
Total	96.925.427	52.040.202	44.885.223

L'évolution des provisions techniques en valeur et en pourcentage au cours des exercices 2005, 2006 et 2007 se présente comme

Evolution des provisions techniques au cours des exercices 2005, 2006 & 2007

Nature de la Réserve				Variation	en valeur	Variation en Pourcentage		
Nature de la Reserve	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	2007/2005	2007/2006	2007/2005	2007/2006	
Provisions mathématique-vie	281 959	275 929	388 085	106 126	112 156	37,64%	40,65%	
Provisions pour primes non acquises	31 386 502	30 137 790	32 147 706	761 204	2 009 916	2,43%	6,67%	
Provisions pour sinistres à payer	82 791 962	62 765 859	64 380 737	-18 411 225	1 614 878	-22,24%	2,57%	
Autres provisions techniques	478 053	47 029	8 892	-469 161	-38 137	-98,14%	-81,09%	
Total	114 938 475	93 226 607	96 925 419	-18 013 055	3 698 813	-15,67%	3,97%	

Evolution de la part des rétroces siamhesi persovisiones hniques cours des exercices 2005, 2006 & 2007

Nature de la réserve				Variatio	n en valeur	Variation en pourcentag		
ivature de la reserve	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	2007/2005	2007/2006	2007/2005	2007/2006	
§ Provisions pour primes non acquises	23 953 14	7 23 107 40	5 24 257 73	7 304 59	1 150 33	2 1,27%	4,98%	
§ Provisions pour sinistres en suspens	47 090 71	9 26 442 95	1 27 782 46	6 -19 308 25	3 1 339 51	5 -41,009	5,07%	
Total	71 043 86	6 49 550 35	6 52 040 20	2 -19 003 66	3 2 489 84	7 -26,75%	5,02%	

L'évolution des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer par branche ainsi que l'évolution de la part des rétrocessionnaires dans ces provisions sont présentées dans les tableaux suivants :

Evolution des provisions pour sinistres à payer au cours des exercices 2006 et 2007 par branche

	ACCEPTATION					RETROCESSION				
Branche	Solde au	Solde au	Vari	ation	Quote part branche	Solde au	Solde au	Vari	ation	Quote part branche
Dianche	31/12/2006	31/12/2007	Valeur	Pourcentage	dans la variation globale	31/12/2006	31/12/2007	Valeur	Pourcentage	dans la variation globale
Incendie	20 581 398	21 357 322	775 924	3,77%	48,05%	10 966 737	11 134 699	167 962	1,53%	12,54%
Acc Risques Div	19 347 038	17 578 623	-1 768 415	-9,14%	-109,51%	458 085	381 589	-76 496	-16,70%	-5,71%
Risque Engineering	3 817 819	4 336 781	518 962	13,59%	32,14%	2 135 035	2 377 794	242 759	11,37%	18,12%
RC Décennale	899 781	547 958	-351 823	-39,10%	-21,79%	656 980	308 027	-348 953	-53,11%	-26,05%
Transport	10 787 560	11 565 043	777 483	7,21%	48,15%	7 584 555	7 414 626	-169 929	-2,24%	-12,69%
Aviation	6 868 333	8 389 690	1 521 357	22,15%	94,21%	4 641 559	6 165 728	1 524 169	32,84%	113,79%
Vie et Groupe	463 930	605 320	141 390	30,48%	8,76%	0	0	0	0,00%	0,00%
Totaux	62 765 859	64 380 737	1 614 878	2,57%	100,00%	26 442 951	27 782 463	1 339 512	5,07%	100,00%

Evolution des provisions pour primes non acquises au cours des exercices 2006 et 2007 par branche

	ACCEPTATION				RETROCESSION					
D1.	Solde au	Solde au	Varia	ation	Quote part branche	Solde au	Solde au	Vari	ation	Quote part branche
Branche	31/12/2006	31/12/2007	Valeur	Pourcentage	dans la variation globale	31/12/2006	06 31/12/2007	Valeur	Pourcentage	dans la variation globale
Incendie	4 524 399	5 446 456	922 057	20,38%	-73,49%	2 615 886	2 889 163	273 277	10,45%	-32,31%
Acc Risques Div	1 843 659	1 897 072	53 413	2,90%	-4,26%	154 773	143 944	-10 829	-7,00%	1,28%
Risque Engineering	1 671 949	2 207 092	535 143	32,01%	-42,65%	911 645	1 192 625	280 980	30,82%	-33,22%
RC Décennale	7 412 001	10 045 105	2 633 104	35,52%	-209,85%	6 201 523	9 071 989	2 870 466	46,29%	-339,40%
Transport	2 383 691	2 868 119	484 428	20,32%	-38,61%	1 784 514	2 058 781	274 267	15,37%	-32,43%
vie et groupe	275 929	388 085	112 156	40,65%	-8,94%	0	0	0	0,00%	0,00%
Aviation	12 302 091	9 683 862	-2 618 229	-21,28%	208,67%	11 439 063	8 901 232	-2 537 831	-22,19%	300,07%
Totaux	30 413 719	32 535 791	2 122 072	6,98%	-169,12%	23 107 405	24 257 734	1 150 329	4,98%	-136,01%

• II-P3: Dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts en représentation des engagements techniques:

Sous cet intitulé figurent les dépôts retenus aux rétrocessionnaires par « Tunis-Ré » en couverture de leur quote-part dans les provisions techniques.

Les dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts en représentation d'engagements techniques totalisent à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 24.959.952DT, contre 23.282.763 DT au 31 décembre 2006, se détaillant comme suit:

	Solde au	Mouveme	Solde au	
	31-déc-06	Libérations	Constitutions	31-déc-07
 Dépôts primes 	7.020.480	6.996.510	8.896.714	8.920.685
 Dépôts sinistres 	16.262.283	16.154.857	15.931.841	16.039.267
Total	23.282.763	23.151.367	24.828.556	24.959.952

Le rapprochement du solde comptable des « Dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts » avec la somme des « provisions comptes » telle qu'elle ressort du tableau des réserves nous a permis de dégager un écart de 131.396 DT. Cet écart remonte à plusieurs exercices et devrait faire l'objet de justifications et d'apurements.

• II-P4: Autres dettes :

Cette rubrique, totalisant au 31 décembre 2007 un montant de 31.263.806 DT, contre 29.543.697 DT à la date clôture de l'exercice 2006, comprend les éléments suivants:

Désignation	Note	Montant au 31/12/2007
→ Dettes envers les rétrocessionnaires		18.720.653
→ Dettes envers les cédantes		10 073 737
→ Avances sur rétrocessions: Solde créditeur	0	666.703
→ Avances sur acceptations: Solde créditeur	0	105.955
→ Personnel		393.659
→ Retenues à la source		203.821
→ Etat et organismes de sécurité sociale		27.401
→ Tantièmes		73.544
→ Dividendes à payer		197.445
→ Créditeurs divers		439.105
→ FGIC		1.879
→ Fonds de Garantie des Prêts attribués à l'Industrie Culturelle		359.902
Total		31.263.806

• Le compte avances sur rétrocessions : solde créditeur totalise à la clôture de l'exercice 2007 le montant de 666.703 DT. Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 122.192 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Rétrocessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
REUNION AERIENNE		1 228	1 228
POOL AVIATION FAIR		770	770
GUY CONPERTER (UFR)		223	223
COOPERS & LYBRAND		50 264	50 264
UFR		34 829	34 829
TRINITY		230	230
WILLIS	93 346	2 562	-90 784
ALL STATE		3 890	3 890
AGF		6 966	6 966
SCR MAROC		9 791	9 791
DE CUGNAC		1 232	1 232
BRAYSTAN		4 015	4 015
FIELDING		1 240	1 240
PRESERVATRICE		4 751	4 751
SCOR		2 756	2 756
CTBOWRING		433	433
LESLIE		4 818	4 818
AVIABEL	194		-194
MED-RE		1	1
ROYALE BELGE		732	732
MEARS		2 762	2 762
ISLAMIC TAKAFOL		1 619	1 619
CECAR		17 771	17 771
FRANK BEN HALL		15 139	15 139
SCAN RE VIA WILLIS		16 885	16 885
BRAYSTON INS CO VIA COGENT & WILLIS		6 086	6 086

ANNEXE I B.O N° 3123 du 19 Juin 2008 page -35-

Total	93 540	215 732	122 192
BRYANSTON INS CO		6 986	6 986
TRINITY INS CO		616	616
RMCA RE		9 754	9 754
PRICE WATER HOUSE COOPERS		7 384	7 384

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2007.

Nous invitons la direction de la société-Tunis Ré à la justification de ces montants, à leur confirmation auprès des rétrocessionnaires concernés et à agir en conséquence.

② Le compte avances sur acceptations : solde créditeur totalise à la clôture de l'exercice 2007 le montant de 105.955DT. Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 64 351 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant :

Cédante	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
CIAGI		77 953	-77 953
LESLIE	1 449		1 449
ASTREE		0	0
CARTE		1 662	-1 662
GAT		27	-27
WILLIS	1 223		1 223
COMAR		9 932	-9 932
SEDGWICK	22 427		22 427
UFR	123		123
Total	25 223	89 574	-64 351

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2007.

Nous invitons la direction de la société Tunis-Ré à justifier ces montants, à les confirmer auprès des rétrocessionnaires concernés et à agir en conséquence.

• II-P5: Autres passifs :

Les autres passifs totalisent au 31 décembre 2007 la somme de 8.268.466 DT contre 8.435.694 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail de cette rubrique, par compte, au 31/12/2007 et au 31/12/2006, se présente comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
 Report de commissions / rétrocessions 	4.250.249	3.093.940
 Estimation d'éléments techniques 	1.070.256	2.541.776
 Autres comptes de régularisation passifs 	380.337	365.330
Ecart de conversion passif	2.567.623	2.434.648
Total	8.268.466	8.435.694

III- L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE :

• III-R1: Primes acquises :

Sous cet intitulé figurent les produits générés par le cours des activités s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation permanente de la société « Tunis-Ré » au titre des primes acceptées nettes de rétrocession acquises au 31 décembre 2007.

❖ Les primes acceptées nettes d'annulation s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 52.300.401 DT contre 52.606.672 DT au 31 décembre 2006, soit une diminution de 306.268 DT.

Le détail des primes acceptées par branche se présente comme suit:

Chiffres en mDT

						0111111
Branche	20	2006 2007 VARIATION		2007		TION
Branche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Incendie	14 177	26,95%	13 488	25,64%	-689	-4,86%
Acc Risques Div	8 550	16,25%	7 030	13,36%	-1 520	-17,78%
Risque Technique	6 377	12,12%	9 000	17,11%	2 622	41,12%
Transport	8 610	16,37%	10 425	19,82%	1 816	21,09%
Aviation	14 237	27,06%	11 344	21,56%	-2 893	-20,32%
Vie et Groupe	655	1,24%	1 013	1,93%	359	54,75%
TOTAUX	52 607	100,00%	52 300	99,42%	-306	-0,58%

- ❖ Les provisions pour primes non acquises s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 32.535.795 DT contre 30.413.719 DT au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 2.122.076DT.
- ❖ Les primes nettes rétrocédées sont passées de 32.836.660 DT au 31 décembre 2006 à 33.618.222 DT à la clôture de l'exercice 2007, soit une augmentation de 551.758 DT.

Le détail des primes acceptées, rétrocédées et nettes de rétrocession se présente par branche et par exercice comme suit :

Chiffres en mDT

	20	06	2007 VARIAT		TION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Primes acceptées	52 607	100,00%	52 300	100,00%	-306	-0,58%
Incendie	14 177	26,95%	13 488	25,79%	-689	-4,86%
Acc Risques Div	8 550	16,25%	7 030	13,44%	-1 520	-17,78%
Risque Technique	6 377	12,12%	9 000	17,21%	2 622	41,12%
Transport	8 610	16,37%	10 425	19,93%	1 816	21,09%
Aviation	14 237	27,06%	11 344	21,69%	-2 893	-20,32%
Vie et Groupe	655	1,24%	1 013	1,94%	359	54,75%
Primes rétrocédées	32 837	62,42%	33 618	64,28%	782	2,38%
Incendie	7 149	50,42%	7 281	53,98%	132	1,85%
Acc Risques Div	1 071	12,52%	824	11,72%	-246	-23,01%
Risque Technique	4 643	72,81%	6 867	76,30%	2 224	47,90%
Transport	6 519	75,72%	7 900	75,78%	1 381	21,19%
Aviation	13 399	94,11%	10 684	94,18%	-2 715	-20,26%
Vie et Groupe	57	8,65%	62	6,16%	6	10,14%
Primes nettes de rétrocession	19 770	37,58%	18 682	55,57%	-1 088	-5,50%

[❖] Les provisions pour primes non acquises sur rétrocession s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 24.257.736 DT contre 23.107.405 DT au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 1.150.332 DT.

• III-R2: Charges de sinistres:

❖ Les sinistres réglés au 31 décembre 2007 s'élèvent à 16.595.906 DT contre 41.949.463 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de 25.343.557 DT.

La part des rétrocessionnaires dans les sinistres réglés est de 7.277.587 DT au 31 décembre 2007, contre 31.222.465 DT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 23.944.878 DT.

Le détail des sinistres réglés, rétrocédés et supportés par branche et par exercice est présenté dans le tableau ci-après:

Chiffres en mDT

	20	2006 2007 VARIATION			ATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Sinistres réglés	41 949	100,00%	16 596	100,00%	-25 354	-60,44%
Incendie	5 328	12,70%	6 586	39,69%	1 258	23,62%
Acc Risques Div	4 709	11,23%	3 985	24,01%	-724	-15,37%
Risque Technique	2 308	5,50%	1 609	9,69%	-699	-30,28%
Transport	2 957	7,05%	2 092	12,60%	-865	-29,27%
Aviation	26 263	62,61%	1 942	11,70%	-24 320	-92,60%
Vie et Groupe	385	0,92%	381	2,30%	-4	-0,95%
Sinistres rétrocédées	31 222	74,43%	7 278	43,85%	-23 945	-76,69%
Incendie	2 179	40,90%	3 239	49,17%	1 060	48,63%
Acc Risques Div	156	3,32%	149	3,75%	-7	-4,49%
Risque Technique	1 487	64,43%	936	58,16%	-551	-37,06%
Transport	2 009	67,94%	1 211	57,87%	-799	-39,75%
Aviation	25 391	96,68%	1 743	89,76%	-23 648	-93,13%
Vie et Groupe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sinistres supportés	10 727	25,57%	9 318	56,15%	-1 409	-13,13%

[❖] Les provisions pour sinistres à payer sur acceptations s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 64.380.739 DT contre 62.765.859 DT au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 1.614.880 DT.

• III-R3: Charges d'acquisition:

❖ Les charges d'acquisition s'élèvent, au 31/12/2007, à 11.438.574 DT contre 11.018.415 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 420.158 DT.

[❖] Les provisions pour sinistres à payer rétrocédées s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 27.782.466 DT contre 26.442.951DT au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 1.339.515DT.

Les charges d'acquisition à la charge des rétrocessionnaires représentent 60,03% des charges d'acquisition brutes au 31/12/2007 contre 55,95% au titre de l'exercice 2006.

Les charges d'acquisition brutes, à la charge des rétrocessionnaires et nettes se détaillent par branche et par exercice comme suit:

Chiffres en mDT

	2006		2007 V		2006 2007 VARIATION		ATION
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Commissions servies	11 018	100,00%	11 439	100,00%	420	3,81%	
Incendie	4 992	45,31%	4 874	42,61%	-118	-2,36%	
Acc Risques Div	1 663	15,09%	1 405	12,29%	-257	-15,48%	
Risque Technique	1 704	15,47%	1 811	15,83%	107	6,27%	
Transport	2 343	21,26%	2 702	23,62%	359	15,32%	
Aviation	210	1,90%	496	4,33%	286	136,29%	
Vie et Groupe	107	0,97%	151	1,32%	43	40,48%	
Commissions reçues	6 164	55,95%	6 866	60,03%	702	11,38%	
Incendie	2 713	54,35%	2 540	52,11%	-173	-6,38%	
Acc Risques Div	120	7,23%	132	9,41%	12	9,95%	
Risque Technique	1 378	80,89%	1 391	76,83%	13	0,94%	
Transport	1 792	76,50%	2 291	84,81%	499	27,85%	
Aviation	160	76,50%	511	103,15%	351	218,61%	
Vie et Groupe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
Commissions supportées	4 854	44,05%	4 572	39,97%	-282	-5,80%	

IV- L'ETAT DE RESULTAT :

• IV-R1: Produits des placements :

Les produits des placements de l'exercice 2007 totalisent un montant de 5.335.494 DT contre 5.095.466 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une diminution de 880.258 DT.

Le détail des produits financiers se présente comme suit :

Désignation	Note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006
Revenus des dépôts auprès des cédantes		1.105.470	1.113.620
Revenus des bons du trésor		444.843	291.906
Revenus des billets de trésorerie		37.431	388.226
Revenus des comptes à terme		2.228.092	1.686.324
Revenus des obligations		444.312	408.862
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres		40.016	431.035
Revenus des actions		223.850	185.470
Revenus des comptes en devises		553.907	363.603
Revenus des immeubles	0	170.000	162.000
Revenus placement SICAR		58.443	49.931
Revenus des comptes courants bancaires		7.384	6.754
Autres revenus		18.567	7.737
Total	·	5.335.495	5.095.467

• Les produits constatés à ce titre représentent les revenus théoriques des immeubles d'exploitation correspondant aux économies de charges réalisées par la détention desdits immeubles. Ces économies se trouvent être neutralisées par la constatation, concomitante, d'une charge de gestion des placements au titre des loyers théoriques à due concurrence.

• IV-R2: Charges des placements :

Les charges des placements de l'exercice 2007 totalisent un montant de 814.894 DT contre 732.229 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une diminution de 82.665DT.

Le détail des charges des placements se présente comme suit :

	Note	31/12/2007	31/12/2006
Charges de gestion des placements	0	813.014	707.219
Provisions pour dépréciation des titres		145.308	25.010
Total		958.322	732.229

• Sous cette rubrique figurent les charges d'intérêts supportées au titre des « Dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts » et les pertes au titre des « réalisations des placements »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2005, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2007.

- 1- Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société *Tunis-Ré* comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des engagements reçus et donnés, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 4- Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 5- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis à la direction générale de votre société sous sa forme définitive le 24 mai 2008. Il fait partie intégrante du présent rapport.
- **6-** Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré », tels qu'ils figurent aux pages 8 à 44 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » au 31 décembre 2007 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.
- 7- Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :
- La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à notification à la société d'une taxation d'office. Cette taxation d'office n'a pas été acceptée par *Tunis-Ré* qui en a contesté le contenu du point de vue principe et montant devant la juridiction compétente. L'affaire est portée actuellement devant la cour d'appel à l'initiative de *Tunis-Ré*.

En application des dispositions de l'article 266 du code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Tunis le 16 Juin 2008

Le Commissaire aux Comptes

Ahmed MANSOUR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
Messieurs les actionnaires,
En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application de l'article précité.
A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de convention entrant dans le champ d'application de l'article en question.
Tunis le 16 Juin 2008
Le Commissaire aux Comptes Ahmed MANSOUR
Anmed WANSOUR

2008 AS 596